

LIMICOLES NICHEURS EN LOIRE-ATLANTIQUE

Synthèse de l'enquête 1995-96, historique et évolution des populations.

Jo POURREAU

L'enquête nationale "Limicoles nicheurs de France 1995-1996", réalisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Wetlands International (BIOE-France) à la demande du Ministère de l'Environnement, a été relayée au niveau départemental par le réseau BIOE-44 qui comprend les observateurs de la LPO-44, de la SNPN (Grand-Lieu), du PNR de Brière, de la Commission Syndicale de Grande Brière, et, cette fois, de la SEPNB-Bois Joubert dans le cadre d'un suivi d'OLAE. On peut regretter le refus de participer de l'Office National de la Chasse en Loire-Atlantique pour les réserves qu'il gère, mais cela n'a aucune incidence sur le résultat final, ces terrains n'accueillant que très peu ou pas du tout de limicoles nicheurs.

La France occupe une position marginale pour les limicoles nicheurs en Europe comme l'avaient démontré les résultats de l'enquête nationale de 1983-1984 (Dubois & Mahéo, 1986). Ces recensements avaient souffert de lacunes de couverture, notamment en Loire-Atlantique où le G.O.L.A. (Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique) sortait alors à peine de son berceau. Aucune synthèse départementale n'avait été effectuée à l'époque. La publication en 1992 (G.O.L.A.) de "Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours" apporte des informations précises sur le statut des limicoles nichant dans le département. Depuis, les chroniques ornithologiques annuelles paraissant dans *Spatule* renseignent sur les évolutions à court terme et sur certains sites plus particulièrement suivis. La participation à l'enquête nationale et l'exploitation de ces différentes sources permettent de réaliser la présente synthèse sur les limicoles nicheurs de Loire-Atlantique.

REMERCIEMENTS

La présente enquête représente le travail coordonné de nombreux ornithologues de terrain qui font partie, presque tous, de plusieurs associations ou organismes s'intéressant en tout ou partie à l'étude et à la protection de la nature et des oiseaux.

Liste des associations et organismes ayant participé à l'enquête :

C.N.S.P.R. : Club Nature de St-Père-en-Retz
C.S.G.B.M. : Commission Syndicale de Grande Brière Mottière
L.P.O.- 44 : Ligue pour la Protection des Oiseaux - Délégation de Loire-Atlantique
P.N.R.B. : Parc Naturel Régional de Brière
S.E.P.N.B. - Bois Joubert : Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne - Maison de la Nature de Bois Joubert
S.N.P.N. : Société Nationale de Protection de la Nature (lac de Grand-Lieu)

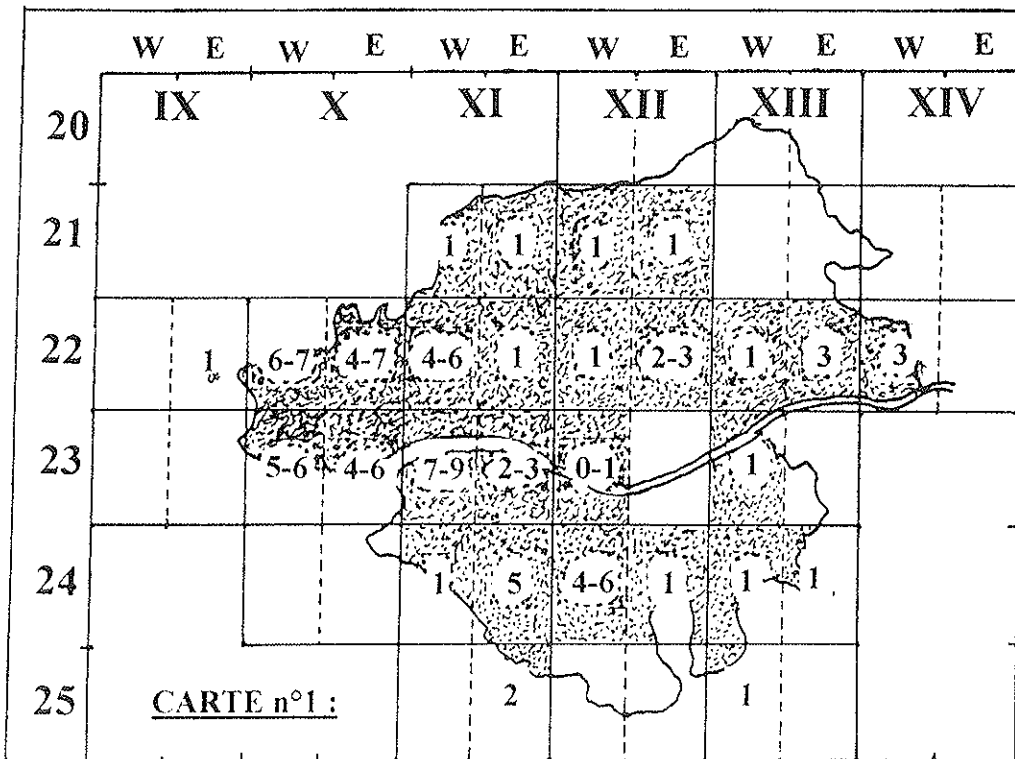
Liste des ornithologues (sauf oubliés ou omissions) ayant participé à l'enquête (pour certains grâce uniquement aux fiches d'observation de la LPO-44) :

H. BERJON, P. BERNIER, G. BERTIAU, M. BESLOU, A. BLANCHER, G. BOURLES, J. BOURLES, P. CHABLE, A. CHAUVIERE, Y. CHEPEAU, F. DORTEL, C. DOUGE, J.L. DOURIN, R. DOURIN, J.F. DUFLAND, H. DUGUE, M.T. DUPE, D. DUPONT, H. GEORGET, S. GIRAUDET, J. GRELIER, D. GROSSEAU, H. GUENNEC, P. GURLIAT, J. HEDIN, M. HERENG, C. JOLIVET, A. LACHAUD, J. LE BAIL, M. LE PEN, S. LERAY, J.P. LEROUX, A. LEVESQUE, Y. LOIRAT, M. MAILLARD, W. MAILLARD, J.P. MEROT, C. MILCENT, D. MONTFORT, G. MOPIN, L. MOREL, J.L. NAUDIN, A. NEAU, J. POURREAU, D. RABOIN, B. RECORBET, S. REEBER, J. et J. RIFFE, D. SILLORAY, A. TENDRON, X. TIMON, A. TROFFIGUE, A. VERNEAU, C. VUILLEMOT, T. WILLIAMSON.

LES ESPECES CONCERNEES PAR L'ENQUETE

Seules 16 des 19 espèces de limicoles nichant ou ayant déjà niché en France étaient concernées par l'enquête. En étaient exclus la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) qui a fait l'objet d'une enquête nationale spécifique (Fadat *et al.*, 1995), de même que l'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) de 1980 à 1993 (Malvaud, 1995, 1996). Le Bécasseau variable (*Calidris alpina*) est un nicheur accidentel en France où il n'a été trouvé que deux fois (Floté et Guermeur, 1980 ; Boret, 1992). Il est évident que si les observateurs avaient obtenu des indices de reproduction pendant l'enquête, l'espèce aurait automatiquement été incluse dans les résultats mais cela n'a pas été le cas.

1. Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*)
2. Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)
3. Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)
4. Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
5. Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)
6. Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*)
7. Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)
8. Combattant varié (*Philomachus pugnax*)
9. Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)
10. Barge à queue noire (*Limosa limosa*)
11. Courlis cendré (*Numenius arquata*)
12. Chevalier gambette (*Tringa totanus*)
13. Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)
14. Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)
15. Glaréole à collier (*Glaucoloba pratincola*)
16. Pluvier guignard (*Eudromias morinellus*)



Nombre d'espèces de limicoles nicheurs (y compris l'Oedienème) par carte 1 / 25 000ème en 1995-96.

Les deux dernières espèces ne concernent pas, bien sûr, la Loire-Atlantique, la Glaréole à collier ne nichant qu'en Camargue et le Pluvier guignard uniquement en altitude dans les Pyrénées-Orientales, pour ce qui est de leur répartition actuelle en France.

LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Ils sont identiques à ceux de l'enquête nationale :

1. - Evaluer les effectifs nicheurs, et leur évolution, en nombre de couples cantonnés.
2. - Préciser la distribution actuelle et son évolution.
3. - Identifier les sites prioritaires pour la conservation.

A ceci s'ajoute la tentative d'analyser l'historique de la présence des espèces dans le département au regard de la bibliographie disponible et des fichiers d'observations peu exploités du G.O.L.A. puis de la L.P.O.- 44.

METHODOLOGIE ET PROTOCOLES DE RECENSEMENT

Zones à prospecter :

Le pari, ambitieux, était d'avoir une couverture complète de toutes les zones humides du département (environ 70 000 ha) ainsi que les îles et la frange littorale, auxquelles il fallait ajouter tous les secteurs plus secs susceptibles d'accueillir le Petit Gravelot.

L'enquête s'est appuyée essentiellement sur le réseau des observateurs du BIROE - 44 qui fait chaque année la preuve de son efficacité lors des comptages des oiseaux d'eau en janvier. Le département est divisé en 6 sites fonctionnels avec un coordinateur pour chacun : Presqu'île guérandaise (Jo Pourreau), Etangs du Nord (Jean-François Dufland), Loire Amont (Christophe Dougé), Loire Aval (Pierre Gurliat et Maurice Beslou), Sud-Loire (Jean-Luc Dourin puis Michel Peneau) et Lac de Grand-Lieu (équipe SNPN). Ceux-ci répartissent les sites élémentaires (57 dans l'ensemble du département) aux observateurs de leur région en veillant à ce que d'une part tous les sites soient couverts, et que d'autre part il n'y ait pas de doublons afin d'éviter des dérangements superflus.

Indices de reproduction :

N'ont été retenus que les indices certains et probables classiquement utilisés dans les enquêtes sur les oiseaux nicheurs.

- * Couples en parade, y compris accouplements.
- * Comportement territorial (chant, parade, alarme, vol nuptial, sketch de l'aile cassée, combat inter ou intraspécifique) pour oiseau seul ou en couple
- * Construction de nid
- * Observations de couveurs, oeufs, poussins ou juvéniles non volants. Pour éviter les dérangements, la recherche des nids n'était pas demandée mais le recueil de ces observations a été très utile

Méthodes de prospection :

Deux méthodes étaient proposées. L'une dite "détaillée" demandait au moins 2 passages sur le terrain avec au moins 15 jours d'intervalle, et report sur carte au 1 / 25 000ème des nids et des oiseaux paradant, par espèce. C'est celle qui a été adoptée par la grande majorité des observateurs, en particulier pour tous les secteurs riches en

limicoles. La seconde méthode, dite "simplifiée", consistait en un seul passage en notant toutes les espèces sur une même fiche et sans report sur carte. Celle-ci a été utilisée pour tous les sites accueillant peu ou pas de limicoles nicheurs. Ce sont en général des zones humides modifiées, par développement des roselières, embroussaillage ou mise en culture, qui ont été visitées par acquis de conscience.

En réalité, les fiches rendues ont été aussi diverses que les observateurs eux-mêmes et de nombreuses vérifications ont été nécessaires pour obtenir les précisions voulues et éviter les doubles comptages.

A cela il faut ajouter que d'autres enquêtes en cours faisaient en partie double emploi avec l'enquête limicoles nicheurs : les suivis scientifiques pour les mesures agri-environnementales (O.G.A.F., O.L.A.E.) des Marais Salants de Guérande et de Mesquer, des marais non salants du Mes, des marais privés du bassin du Brivet et du Marais Breton. Les données ainsi recueillies ont été homogénéisées et intégrées dans la présente synthèse.

Les données éparées et hors enquête reçues au fichier d'observations de la L.P.O.- 44 ont été également utilisées. Elles se sont avérées très intéressantes notamment pour le recensement des couples isolés de Petits Gravelots.

Technique de recensement :

Commune à tous les observateurs, elle a consisté en un comptage le plus exhaustif possible des couples nicheurs sur chaque secteur géographiquement bien délimité.

Malgré la présence de sites très étendus, la méthode d'estimation basée sur la mesure de densités dans des quadrats-échantillons n'a pas été utilisée pour deux raisons :

- * nombre suffisant d'observateurs permettant une couverture quasi exhaustive des zones humides du département.

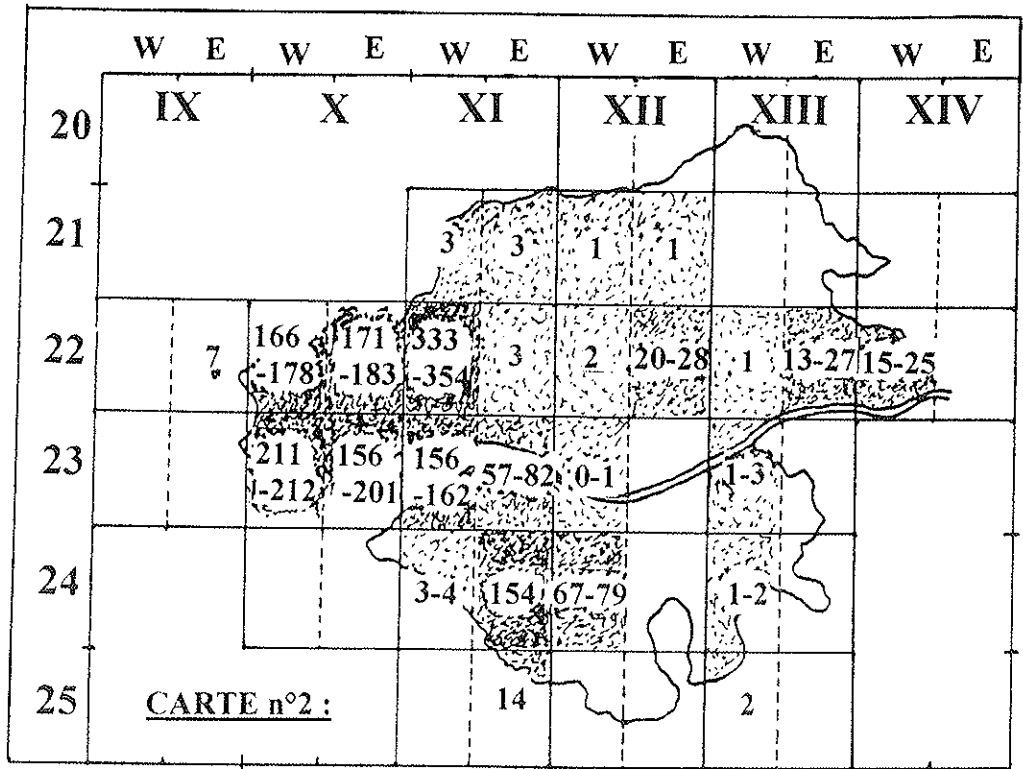
- * imprécision de la méthode car les extrapolations ne sont pas fiables comme le prouvent a posteriori les comptages complets sur les milieux étendus : hétérogénéité des parcelles semblant à première vue identiques, installation des nicheurs en colonies ou semi-colonies mono ou plurispécifiques. Dans les Marais Salants, en Brière et dans le Marais Breton ce phénomène est particulièrement net. En prenant au hasard 10 % du Marais Guérandais, milieu assez homogène, on pourrait extrapoler suivant les secteurs soit à une absence complète de limicoles nicheurs, soit à des nombres triplant les effectifs réels.

RESULTATS

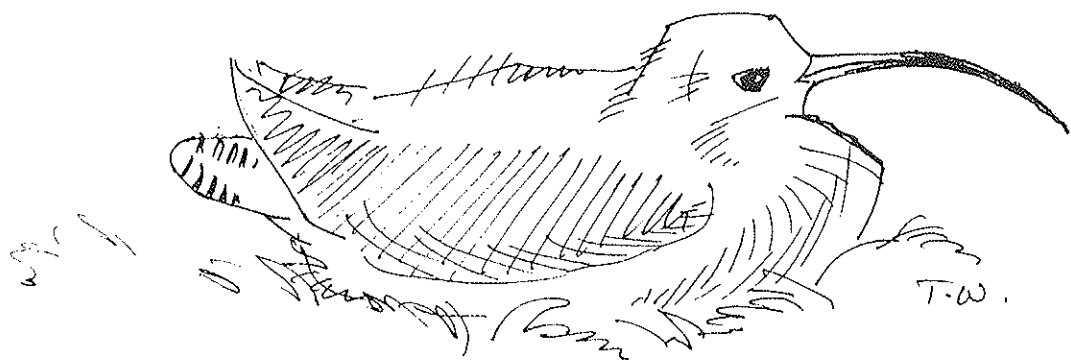
Couverture géographique :

On peut estimer que plus de 95 % de la superficie des zones humides de Loire-Atlantique ont été prospectés. Les rares zones "oubliées", visitées depuis, n'accueillent aucun couple de limicole nicheur à l'exception de 3 couples de Vanneaux sur les prairies humides de St-Viaud en 1997 (D. Montfort, comm. pers.). Les friches industrielles de l'estuaire de la Loire ont été également prospectées mais n'ont donné que de faibles résultats. Les zones de cultures, qui accueillent parfois des limicoles nicheurs, n'ont été que très partiellement couvertes.

Tous les résultats donnés dans la présente synthèse concernent uniquement les limites strictes de la Loire-Atlantique, même pour les cartes mitoyennes.



Nombre de couples de limicoles nicheurs par carte au 1 / 25 000ème, toutes espèces confondues (sauf l'Oedicnème).



Conditions météorologiques :

Le printemps 1995 a été convenable, d'un point de vue météorologique, pour la reproduction des limicoles, sans grands écarts de températures ni de fortes précipitations ou tempêtes. Le haut niveau des eaux dans les marais en début d'installation, suite aux inondations de l'hiver, a procuré des surfaces et des sites favorables plus importants qu'à l'accoutumée pour les reproducteurs. 1995 peut être considérée comme une "bonne année à limicoles" en Loire-Atlantique.

Le printemps 1996 a été beaucoup plus contrasté. Suite à un hiver sec, le niveau des eaux était bas en période d'installation des reproducteurs avec des surfaces et des sites favorables beaucoup plus réduits. Le mois de mai pluvieux, venteux et froid a empêché de nombreux couples de s'installer, ou a détruit nombre de couvées et de nichées. Le retard n'a été que partiellement comblé par la suite avec des couvées de remplacement dont beaucoup n'ont pu aboutir en raison de l'ouverture trop précoce de la chasse au gibier d'eau. 1996 fut une "mauvaise année à limicoles" en Loire-Atlantique.

Espèces nicheuses :

9 espèces de limicoles ont été trouvées nicheuses en Loire-Atlantique en 1995 et 1996 pour un total de 1 561 à 1 732 couples. Par ordre d'importance le Vanneau huppé arrive en tête (891 à 963 couples), loin devant l'Echasse blanche (195 à 230), l'Avocette élégante (198 à 201), le Chevalier gambette (133 à 144), le Petit Gravelot (68 à 89), le Gravelot à collier interrompu (39 à 40), la Barge à queue noire (28 à 45), l'Huitrier pie (7) et la Bécassine des marais (2 à 13).

Aucune preuve formelle de reproduction n'a été obtenue pour le Combattant varié malgré la présence de 6 arènes. Aucune preuve formelle non plus pour 4 espèces ayant déjà niché dans le département : Bécasseau variable, Courlis cendré, Chevalier culblanc et Chevalier guignette.

Enfin le Grand Gravelot, malgré quelques faibles indices, ne niche toujours pas dans le département.

Pour mémoire, et pour ne pas oublier notre dixième limicole nicheur certain, rappelons que la population départementale de l'Oedicnème criard était estimée entre 50 et 70 couples en 1995 (Musseau, 1997)

Estimation du nombre de couples nicheurs :

Pour chaque espèce est donnée une fourchette avec un nombre minimum et un nombre maximum de couples nicheurs. Il s'agit du total des fourchettes de toutes les cartes où l'espèce a été trouvée nicheuse. Pour chaque carte, le total ou la fourchette correspond soit à une seule année (1995 ou 1996), soit au bilan des deux années quand le comptage a eu lieu les deux fois. Dans ce cas le nombre le plus bas correspond au minimum de la plus mauvaise année (en général 1996) et le plus haut au maximum de la meilleure année (en général 1995). Lorsqu'il n'y a qu'un seul nombre, il s'agit d'un comptage exhaustif ayant été réalisé une seule année.

Comparaisons avec l'enquête de 1983-1984 :

Il n'y avait pas eu à l'époque de synthèse départementale. Il a donc fallu rechercher les données dans les archives du G.O.L.A. (Bulletins et fichier) et mettre à contribution la "mémoire des anciens". Ce qu'on peut savoir, c'est que la couverture géographique avait été partielle avec des secteurs complètement oubliés (île Dumet, Grande Brière Mottière entre autres), d'autres

visités en partie (Marais privés du Brivet, Marais Breton, Estuaire de la Loire), d'autres enfin bien prospectés (Marais Salants de Guérande et Mesquer, Loire amont de Nantes).

Pour les espèces à répartition localisée et très démonstratives (Huitrier, Echasse, Avocette, Barge) les effectifs peuvent être comparés 12 ans après avec une bonne idée de l'évolution. Pour les espèces plus discrètes ou à répartition large, l'analyse de l'évolution est beaucoup plus délicate et hasardeuse à réaliser (Vanneau, Gravelots, Bécassine, Gambette).

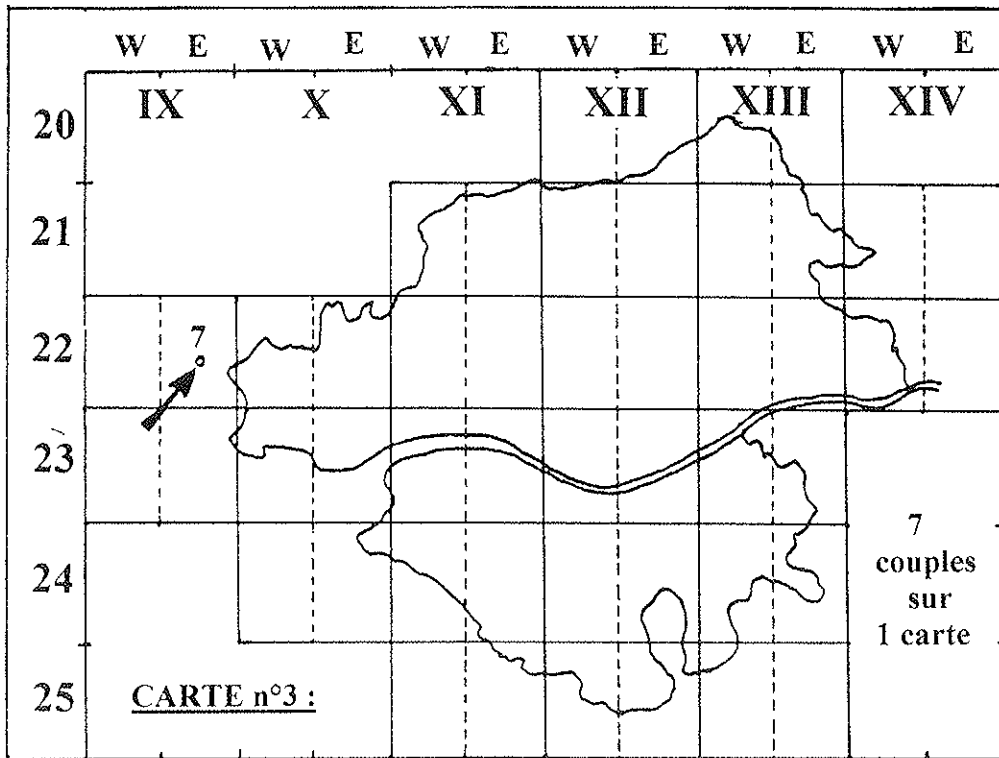
ANALYSES SPECIFIQUES

Pour chaque espèce sont présentés une carte de répartition dans le département avec le détail des dénombrements par carte au 1 / 25 000ème, le nombre minimum et maximum de couples nicheurs, l'historique et l'évolution, l'analyse de la fiabilité des résultats, les principaux sites et le cas échéant des propositions de mesures à mettre en place pour favoriser le développement des populations.

Pour éclairer l'historique de la nidification de plusieurs espèces, il est très utile de se rappeler quelques dates importantes :

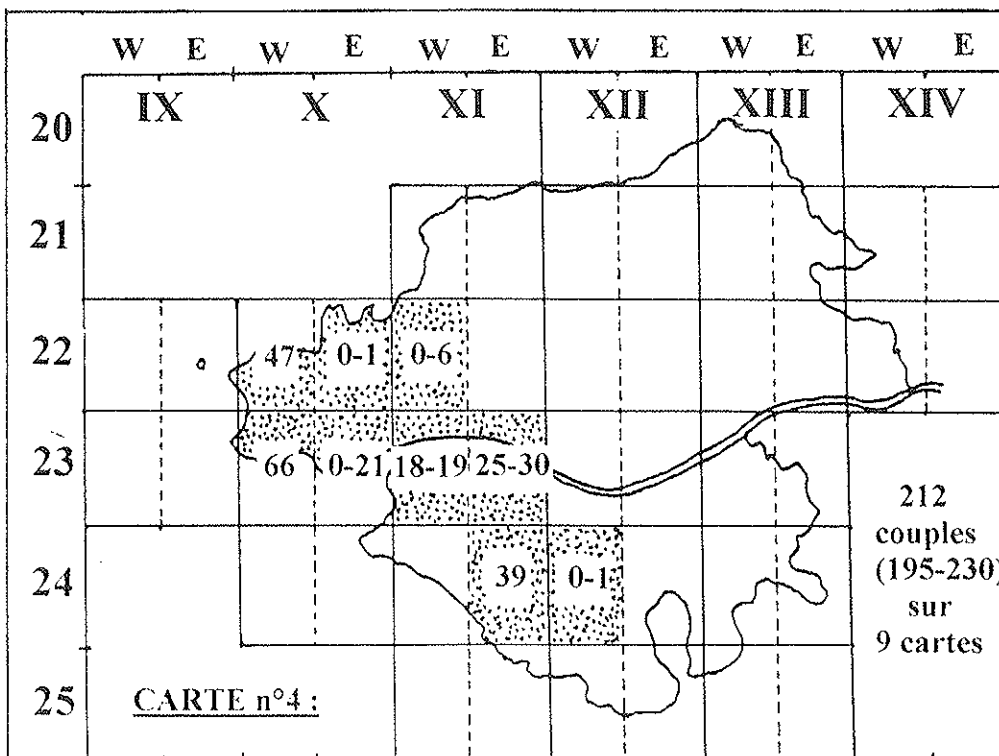
- 1953 : Suppression de la chasse toute l'année sur les grèves (ouverture le 14/07, fermeture le 31/03, réouverture du 01 au 15/05).
- 1965 : Suppression de la réouverture en mai.
- 1968 : Arrêté municipal du 17 mai : la chasse est interdite dans les Marais salants entre le 1er juillet et le 15 septembre.
- 1972 : Fermeture avancée du 30 au 15 mars. Echasse et Avocette deviennent espèces protégées.
- 1973 : Ouverture retardée du 14 au 29 juillet.
- 1973 : Loi du 29 juillet sur la chasse maritime, instituant la mise en réserve de l'île Dumet, des Traicts du Croisic, des îlots de La Baule et de l'estuaire de la Loire.
- 1980 : Fermeture avancée du 15 mars au 28 février.
- 1981 : Arrêté du 17 avril : deviennent espèces protégées, parmi les limicoles, tous les Bécasseaux (sauf le Maubèche), le Chevalier guignette, l'Oedicnème criard et les Glaréoles. Tous n'étaient déjà plus espèces chassables depuis 1979.
- 1987 : Arrêté du 26 juin : ne figurent plus dans la liste des espèces chassables les Gravelots, le Tournepieuvre, les Chevaliers culblanc et sylvain. Ils ne sont toujours pas protégés.

Malgré les grands bouleversements dans les habitats des limicoles depuis un demi-siècle, on constate que pour aucun site et pour aucune espèce il n'y a saturation du milieu. Au contraire il reste beaucoup de place disponible pour les nicheurs. Aussi les évolutions des effectifs, le plus souvent positives, sont plutôt à mettre en parallèle avec l'évolution des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux d'eau, c'est-à-dire avec les destructions directes des reproducteurs et de leur progéniture.



HUÎTRIER PIE

Nombre de couples en 1995-96



ECHASSE BLANCHE

Nombre de couples en 1995-96

HUÎTRIER PIE (*Haematopus ostralegus*)

Nombre de couples : 7

Historique :

La première reproduction prouvée de l'Huitrier pie en Loire-Atlantique remonte à 1946 à l'île Dumet (Recorbet, 1992), qui reste à l'heure actuelle le seul site de nidification de l'espèce dans le département. Aucun indice n'a jamais été obtenu sur d'autres zones potentiellement favorables comme les marais salants de Mesquer et de Guérande (en particulier le Bôle de Sissable), les îlots de La Baule et l'estuaire de la Loire.

15 couples étaient signalés sur Dumet en 1968. Aucun pendant l'enquête 1983-84 mais il s'agit d'une mauvaise transmission des observations car un nid à 4 oeufs avait été découvert le 18/05/84. Ensuite, au moins un poussin est observé en 1987, puis 5 couples cantonnés en 1992 (2 poussins le 28/06), 6 en 1993 et 3 à une date précoce en 1994.

Pendant la présente enquête 7 couples cantonnés sont notés aussi bien en 1995 qu'en 1996

Evolution :

Il semble que depuis la première installation il y ait eu une progression du nombre de couples sur Dumet pour atteindre le maximum en 1968 (chiffre peut-être exagéré pour les 8 hectares de l'île). Ensuite, la baisse de l'effectif des nicheurs est vraisemblablement liée à l'accroissement de la colonie de goélands, 7 270 couples de 3 espèces en 1993 (Simonet, 1995), et au développement de la plaisance entraînant de nombreux débarquements incontrôlés, surtout depuis le départ des seuls habitants de l'île en 1988.

Actuellement la population semble stabilisée entre 5 et 7 couples, sans beaucoup d'espoir de développement, sauf à venir s'installer sur le continent. Elle représente 0,7 % de la population française estimée à 1 050 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998), ce qui est tout à fait insignifiant.

Fiabilité :

100 % de l'effectif a été dénombré en Loire-Atlantique, sachant cependant que chez l'Huitrier pie, un couple cantonné n'est pas obligatoirement nicheur. Un suivi plus régulier sur toute la saison de nidification serait nécessaire pour affiner le résultat.

Menaces et mesures de conservation à mettre en place :

De par la faiblesse de l'effectif et la localisation limitée à un seul site, la population d'Huitriers pie de Loire-Atlantique est très menacée. Elle est à la merci de plaisanciers indécents, de colonies de vacances qui débarquent des jours entiers sur l'île sans autorisation, de braconniers qui viennent parfois faire des cartons, et plus sûrement d'un Renard et d'un mustélidé qui ont été introduits volontairement sur l'île (par qui ?) à la fin de 1997. Au printemps 1998, seuls 3 couples alarmaient bien timidement

La première mesure à prendre est bien sûr la capture des deux prédateurs dont la présence n'est pas naturelle sur l'île. Mais le plus important serait que le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, propriétaire de Dumet depuis décembre 1990, mette enfin en place un plan de gestion (par exemple celui

élaboré par la LPO en 1993) pour assurer une réelle protection du site et de son avifaune. Il est indispensable, entre autres mesures, qu'il y ait sur l'île un résident permanent, au moins pendant toute la saison de reproduction.

ECHASSE BLANCHE (*Himantopus himantopus*)

Nombre moyen de couples : 212 (195 à 230)

Historique :

Douaud (1948) indique : "Niche peut-être en Brière dans les années favorables : au muséum de Nantes, mâle (?) adulte 25 juin 1875, mâle (?) adulte juillet 1932." Sans doute nicheur très rare et épisodique en Loire-Atlantique depuis le XIXème, l'Echasse ne s'est vraiment implantée qu'à partir de 1965 lors de l'invasion qui a touché toute la France : 3 couples nichent à Guérande et peut-être un à Trignac (Guermeur & Monnat, 1980). Curieusement cette année 1965 est celle de l'interdiction de la chasse pendant la première quinzaine de mai. De 1970 à 1975, de 3 à 5 couples nichent à Guérande. La protection de l'espèce en 1972 a certainement un impact réel, et l'augmentation continue avec un premier pallier d'une trentaine de couples de 1979 à 1987 et l'occupation de sites plus nombreux (Mesquer, Brière, Lavau, Donges, Marais Breton). Pendant cette période, un maximum de 46 couples est noté en 1983 (et non 43 comme indiqué dans Dubois & Mahéo, 1986) et un minimum de 15 en 1984. Depuis le début des années 1990, la croissance continue avec des fluctuations annuelles importantes. Le Bail (1992) estime que la population, en augmentation, oscille entre 40 et 100 couples.

La présente enquête fait apparaître une moyenne de 212 couples d'Echasses dans le département, avec un minimum de 195 correspondant à la plus mauvaise année (1996) et un maximum de 230.

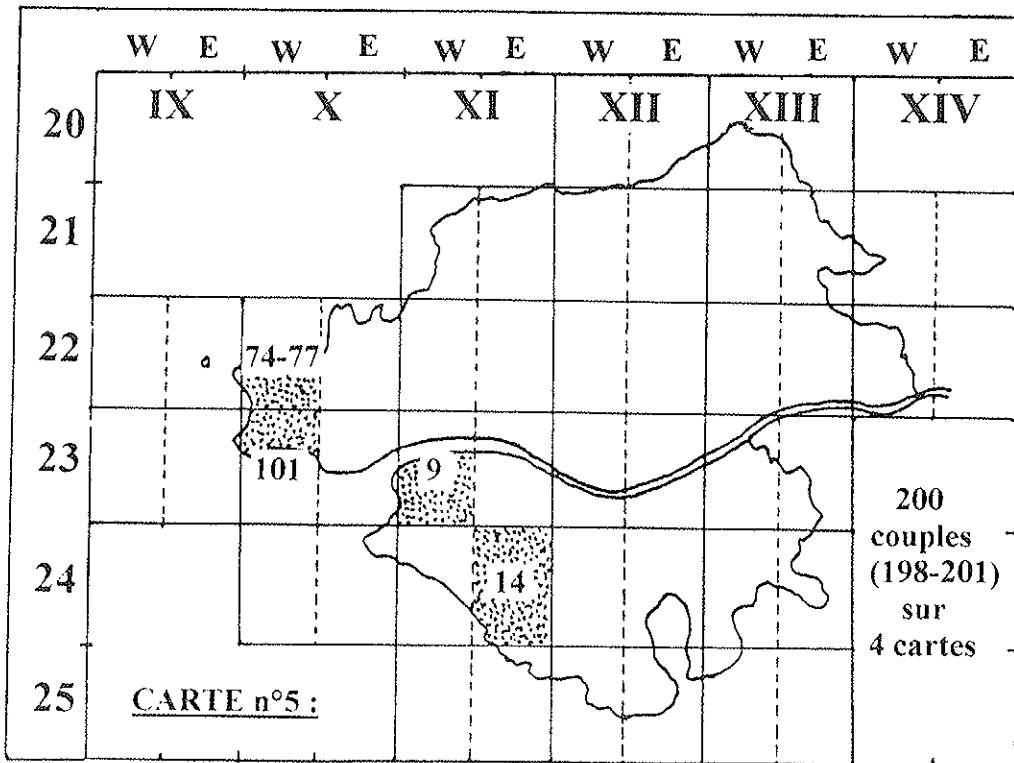
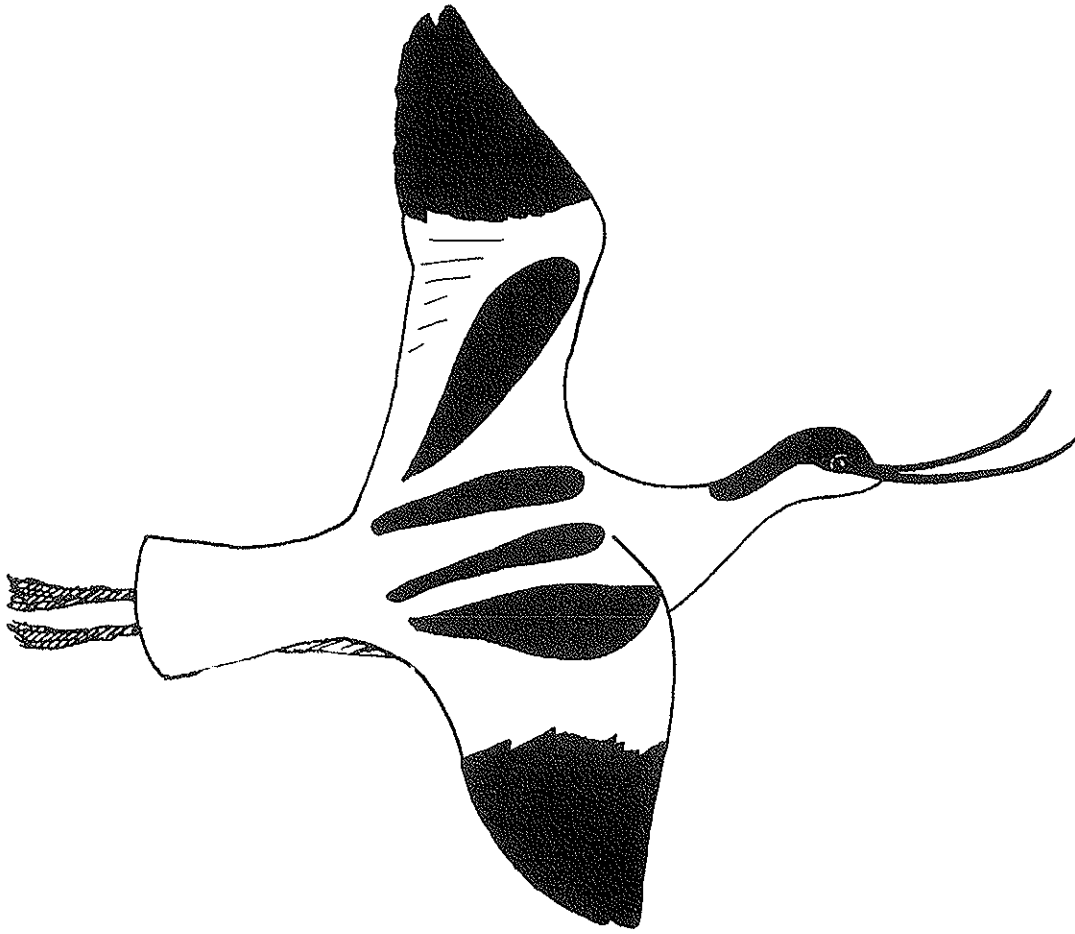
Evolution :

L'augmentation paraît spectaculaire depuis l'enquête de 1983-1984 (46 couples) mais il faut se rappeler qu'à l'époque la couverture du département était très incomplète. Cependant, sur les sites comptés lors des deux enquêtes, l'explosion démographique est très nette : de 17 couples à 66 à Guérande, de 25 à 47 à Mesquer, en n'oubliant pas qu'en 1983 la prospection des marais salants n'a sans doute pas concerné l'exhaustivité des 2 000 hectares.

Comme la population nationale, estimée à 1 800 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998), celle de Loire-Atlantique continue son accroissement et représente actuellement 11,8 % du total français. Il semble qu'avec l'augmentation de la population les fluctuations annuelles soient moins marquées et qu'en fonction des conditions météorologiques et des niveaux d'eau, les différences se trouvent dans les dates d'installation et le choix des sites de nidification. Cette hypothèse demanderait à être vérifiée sur une période de plusieurs années.

Fiabilité :

100 % de l'effectif a été dénombré en Loire-Atlantique, tous les sites favorables ayant été visités et l'espèce passant difficilement inaperçue.



AVOCETTE ELEGANTE

Nombre de couples en 1995-96

Principaux sites :

Marais salants de Guérande :	66 couples (1995)
Marais salants de Mesquer :	47 couples (1995)
Marais Breton :	39 couples (1995)
Brière :	28 couples (1995, mais 0 en 1996)
Île Maréchale / Frossay :	25-30 couples (1995)
Marais de Liberge / Donges :	14 couples (1996)

	1983	1986	1992	1993	1994	1995
GUERANDE	17	?	87	88	42	66
MESQUER	25	27	?	56	35	47

Tableau n°1 : Evolution du nombre de couples d'Echasses dans les bassins de Guérande et de Mesquer.

Données sur l'habitat et la biologie de reproduction :

Près des trois quarts de la population sont installés en milieux salés et saumâtres, principalement dans les marais salants. La nidification en marais doux est directement liée à un niveau élevé de l'eau en période d'installation. Le cas de la Brière est très significatif à cet égard, aucun couple n'ayant niché de façon certaine en 1996 avec un niveau très bas en avril et mai.

En 1994, 5 couples ont tenté de nicher dans un champs de maïs en limite de marais salant, quelques-uns ont renouvelé l'expérience pendant l'enquête.

D'après les fiches de 1995, quelques éléments sur la chronologie de la reproduction peuvent être donnés sans que les dates indiquées ne soient des extrêmes, les renseignements fournis n'étant pas demandés dans le protocole de l'enquête

Parades : première le 07/04 et dernière le 10/06.

Couveurs : premier le 15/04 et dernier le 07/07.

Alarme : première le 30/04

Jeune non volant : premier le 29/05 et dernier le 28/07

Jeune volant : premier le 26/06.

Menaces et mesures de conservation à mettre en place :

Actuellement la population d'Echasses de Loire-Atlantique ne paraît pas menacée, mais elle pourrait se porter encore mieux. La pression touristique semble n'avoir qu'un impact très limité, à part des dérangements parfois importants lors des week-ends prolongés du printemps quand la météorologie est clémente.

Bien qu'espèce protégée, elle souffre des débordements de la chasse. Si dans les marais salants il n'y a aucun problème car la chasse ouvre seulement quand le sel est "roulé" (amené dans les salorges soit en septembre soit en octobre selon les années), il en est tout autrement dans les marais doux où l'ouverture en juillet condamne systématiquement les jeunes non volants soit par dérangement prolongé, soit par prédation par les chiens (observation en Marais Breton), soit encore par tir des adultes alarmant (observation en Brière).

L'actuelle reprise de salines abandonnées à Guérande ne peut qu'être favorable à l'Echasse, lui offrant plus de sites protégés de nidification avec une gestion adaptée des niveaux d'eau. Les mesures agri-environnementales mises en place depuis 1992 (A.C.NAT. puis O G A F puis O L A E) vont dans le même sens en assurant la gestion hydraulique des salines incultes. Elles demandent à être développées, comme à Mesquer, en essayant cependant d'affiner la gestion des niveaux. L'acquisition à Mesquer d'une partie des marais salants par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres peut à terme, avec un plan de gestion adapté et

des travaux légers de génie écologique, favoriser l'augmentation de la population d'Echasses.

A "l'intérieur des terres", tout est également inféodé à la gestion du niveau d'eau. Dans les marais de Petit-Mars, où un couple a niché en 1994, il y a peu d'espoir actuellement d'obtenir une gestion hydraulique écologiquement profitable à l'avifaune. Sur les prairies de Ste-Lumine-de-Coutais, près de Grand-Lieu, le maintien en eau au printemps depuis 1997 ne peut qu'apporter d'heureuses surprises. Pour le bassin du Brivet et la Brière, la lutte continue entre les éleveurs (niveau bas) et les chasseurs (niveau haut) pour la gestion de l'eau. Sur ce point, et c'est assez rare pour être signalé, les naturalistes sont d'accord avec les chasseurs, un bon niveau étant aussi très favorable à de nombreuses espèces nicheuses (canards, guifettes, etc...), même si les objectifs finaux sont radicalement différents.

AVOCETTE ELEGANTE (*Recurvirostra avosetta*)

Nombre moyen de couples : 200 (198 à 201)

Historique :

La protection de l'espèce acquise depuis 1972, jointe à la création des grandes réserves en 1973, voici qui explique peut-être la première reproduction de l'Avocette en Loire-Atlantique qui fut notée en 1976, dans l'estuaire de la Loire sur un site maintenant disparu (jusqu'à 12 couples en 1983). Première nidification en 1977 dans le Marais Breton et en 1979 dans les marais salants de Guérande (Leray, 1992). Les effectifs départementaux évalués entre 61 et 70 couples en 1991 sont probablement inférieurs à la réalité comme tendent à le montrer les dénombrements exhaustifs mis en place à partir de 1992 : 101 couples uniquement à Guérande, 124 en 1993, 128 en 1994 (Jolivet & Pourreau, 1995a) et 101 en 1995 pour la présente enquête. A Mesquer, on passe de 19 couples en 1991 à 40 en 1994 (Jolivet & Pourreau, 1995b) et 74 à 77 en 1995. La population du Marais Breton, avec 14 couples, a une progression plus lente que celle des marais salants. Quant à la petite colonie de St-Brévin, découverte (?) lors de l'enquête, son développement futur ne peut être que limité, vu l'étroitesse du site.

Evolution :

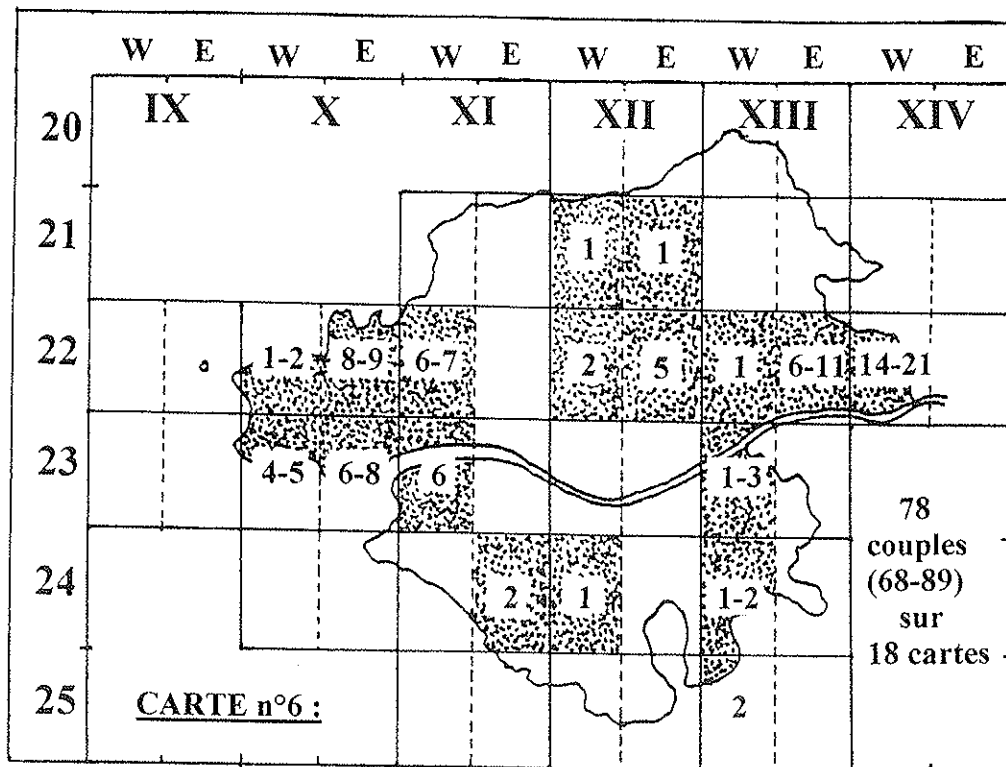
Comme pour l'Echasse, l'augmentation est spectaculaire depuis l'enquête de 1983-1984 (38 à 57 couples, Dubois & Mahéo, 1986) mais il manquait à l'époque le Marais Breton et peut-être St-Brévin si cette colonie était déjà installée. Comme la population nationale, estimée à 2 500 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998), celle de Loire-Atlantique continue son accroissement et représente actuellement 8 % du total français.

Fiabilité :

100 % de l'effectif a été dénombré en Loire-Atlantique, tous les sites favorables ayant été visités et l'espèce passant difficilement inaperçue.

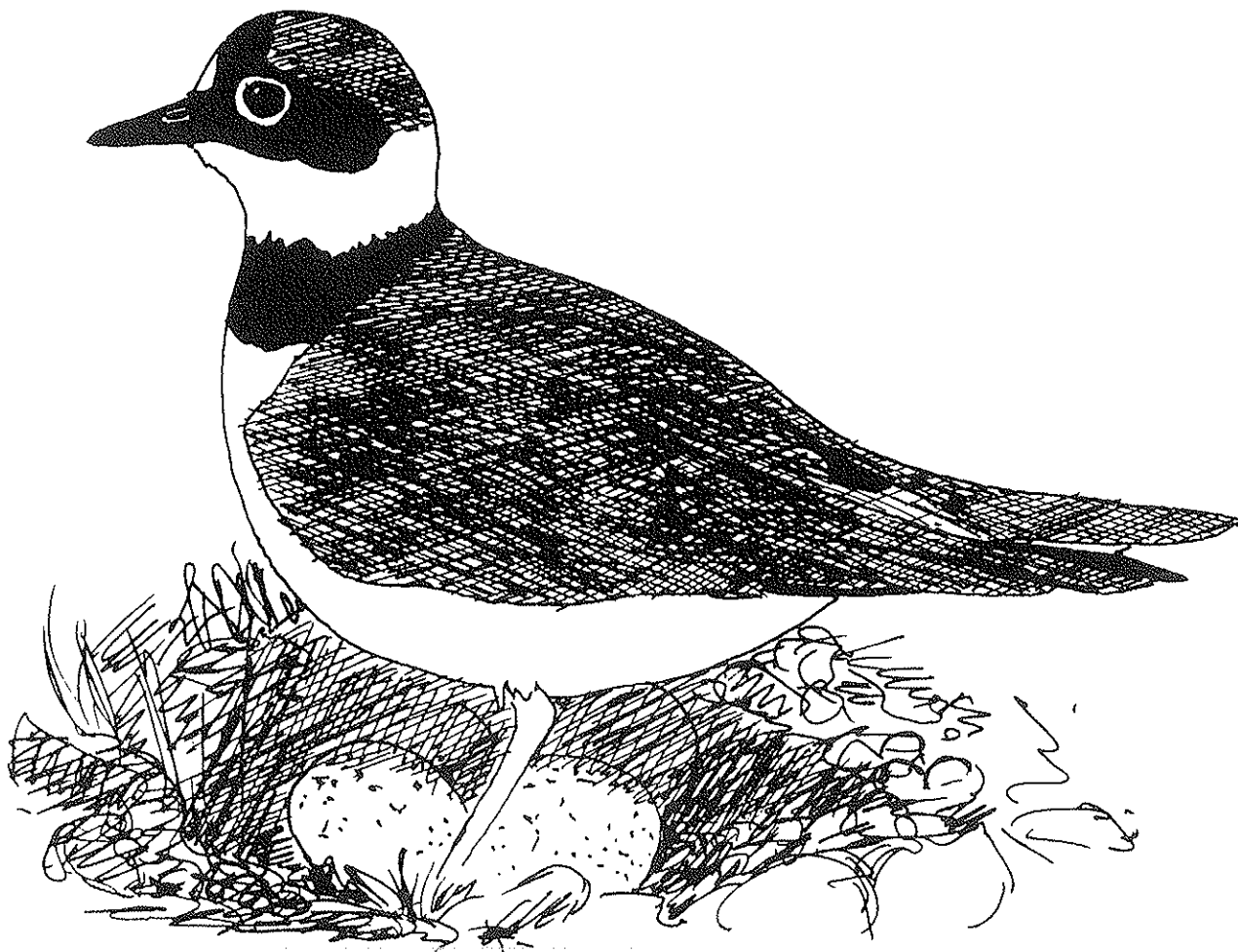
Principaux sites :

Marais salants de Guérande :	101 couples (1995)
Marais salants de Mesquer :	74 à 77 couples (1995)



PETIT GRAVELOT

Nombre de couples en 1995-96



Marais Breton : 14 couples (1995)
St-Brévin : 9 couples (1996)

Données sur l'habitat et la biologie de reproduction :

Toute la population est installée en milieu littoral, dont plus des trois quarts dans les marais salants. En 1994, 4 couples ont tenté de nicher dans un champs de maïs en limite de marais salant, quelques-uns ont renouvelé l'expérience pendant l'enquête.

Comme pour l'Echasse, quelques éléments sur la chronologie de la reproduction peuvent être donnés d'après les fiches de 1995, sans que les dates indiquées ne soient des extrêmes.

Parade : première le 14/05.

Couveurs : premier le 20/05 et dernier le 07/07.

Nids avec oeufs du 25/05 au 05/06 : 1 x 1 oeuf, 5 x 3 oeufs, 2 x 4 oeufs, 1 x 6 oeufs.

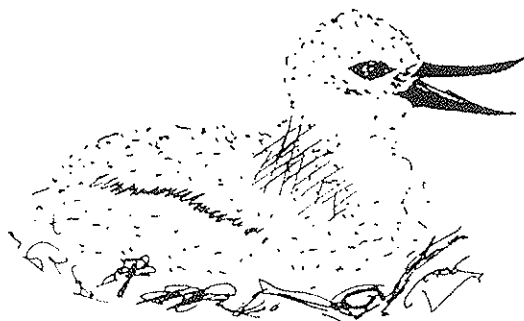
Jeunes non volants : premier le 30/05 et dernier le 25/07.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

Actuellement la population d'Avocettes de Loire-Atlantique ne paraît pas menacée et elle peut encore se développer. La pression touristique semble avoir peu d'impact excepté lors des week-ends du printemps où les dérangements peuvent être importants.

Espèce protégée, elle souffre des dérangements de la chasse en juillet sur deux de ses sites, St-Brévin et Marais Breton : les nichées tardives ont peu de chances de s'en sortir. Dans les marais salants il y a peu de problèmes, la chasse ouvrant après le "roulage" du sel.

L'actuelle reprise de salines abandonnées à Guérande ne peut qu'être favorable à l'Avocette, lui offrant plus de sites protégés de nidification avec une gestion adaptée des niveaux d'eau. Les mesures agri-environnementales mises en place depuis 1992 (A.C.NAT. puis O.G.A.F. puis O.L.A.E.) vont dans le même sens en assurant la gestion hydraulique des salines incultes. Elles demandent à être développées, comme à Mesquer, en essayant cependant d'affiner la gestion des niveaux. L'acquisition à Mesquer d'une partie des marais salants par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres peut à terme, avec un plan de gestion adapté et des travaux légers de génie écologique, favoriser l'augmentation de la population d'Avocettes.



PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*)

Nombre moyen de couples : 78 (68 à 89)

Historique :

Le Petit Gravelot était déjà connu comme nicheur au XIXème siècle en Loire-Atlantique (Blandin, 1864). La première estimation de la population nicheuse ne date que de l'enquête de 1983-1984 : 67 à 92 couples (Dubois & Mahéo, 1986). Recorbet (1992) donne une fourchette de 80 à 100 couples dans le département dont les deux tiers sur la Loire en amont de Mauves.

Evolution :

La très grande ressemblance entre le nombre de couples en 1983-84 et 1995-96 pourrait faire croire à une stabilité des effectifs mais il n'en est rien. L'artefact est dû à une meilleure prospection lors de la présente enquête, avec la découverte de nombreux sites qui existaient certainement depuis longtemps. Dans le bastion de l'espèce, la Loire en amont de Mauves, la chute est impressionnante : de 55 à 75 couples en 1987 (Hardy, 1989) à 18 à 31 pour les deux années de l'enquête. La population de Loire-Atlantique, en baisse, représente 1,1 % de la population française, elle-même en augmentation modérée et estimée à 7 000 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

Il est très difficile d'évaluer la fiabilité du recensement pour le Petit Gravelot, l'espèce pouvant être très discrète pendant la nidification et surtout apte à s'installer sur des sites parfois inattendus. La Loire en aval de Nantes et jusqu'à l'estuaire a certainement été sous-prospectée pour cette espèce, de même que les zones industrielles, portuaires ou commerciales qui attirent plus les Petits Gravelots que les ornithologues. Cependant des prospections complémentaires en 1997 et 1998 peuvent faire penser qu'aucune population importante n'a échappé à l'enquête et qu'au moins 80 % des couples nicheurs ont été recensés.

Principaux sites :

Loire amont de Mauves : 18 à 31 couples (1995 et 1996)
Brière : 9 à 11 couples (1995)
Marais de Petit-Mars : 5 couples (1995 et 1996)
Raffinerie de Donges : 5 couples (1995)
Marais salants de Guérande : 4 à 5 couples (1996)

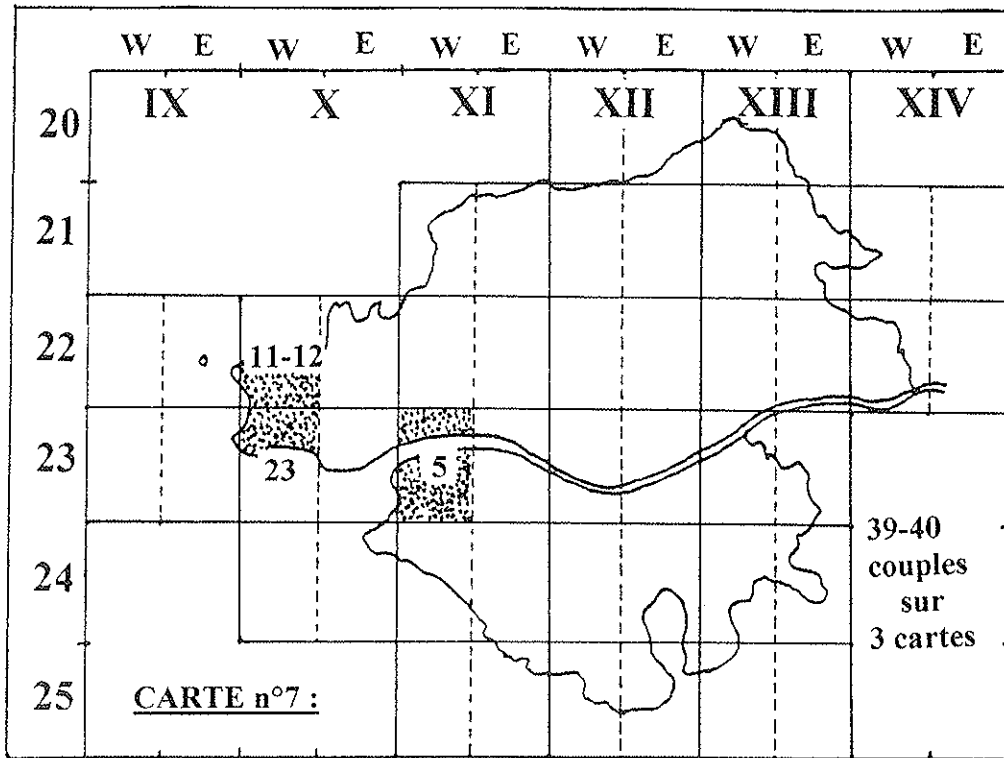
Données sur l'habitat et la biologie de reproduction :

32 % des couples sont installés sur les bancs de sable et de gravier de la Loire, également 32 % sur des sites artificiels (ballastières, carrières, remblais, raffinerie, etc...), 28 % dans les marais doux (en particulier sur les curages de canaux) et 8 % dans les marais salants. Les sites de nids peuvent être surprenants : rond-point à St-Philbert-de-Grand-Lieu, parking de zone commerciale à Trignac ou décharge d'ordures ménagères à St-Nazaire.

Quelques éléments sur la chronologie de la reproduction peuvent être donnés, sans que les dates indiquées ne soient des extrêmes.

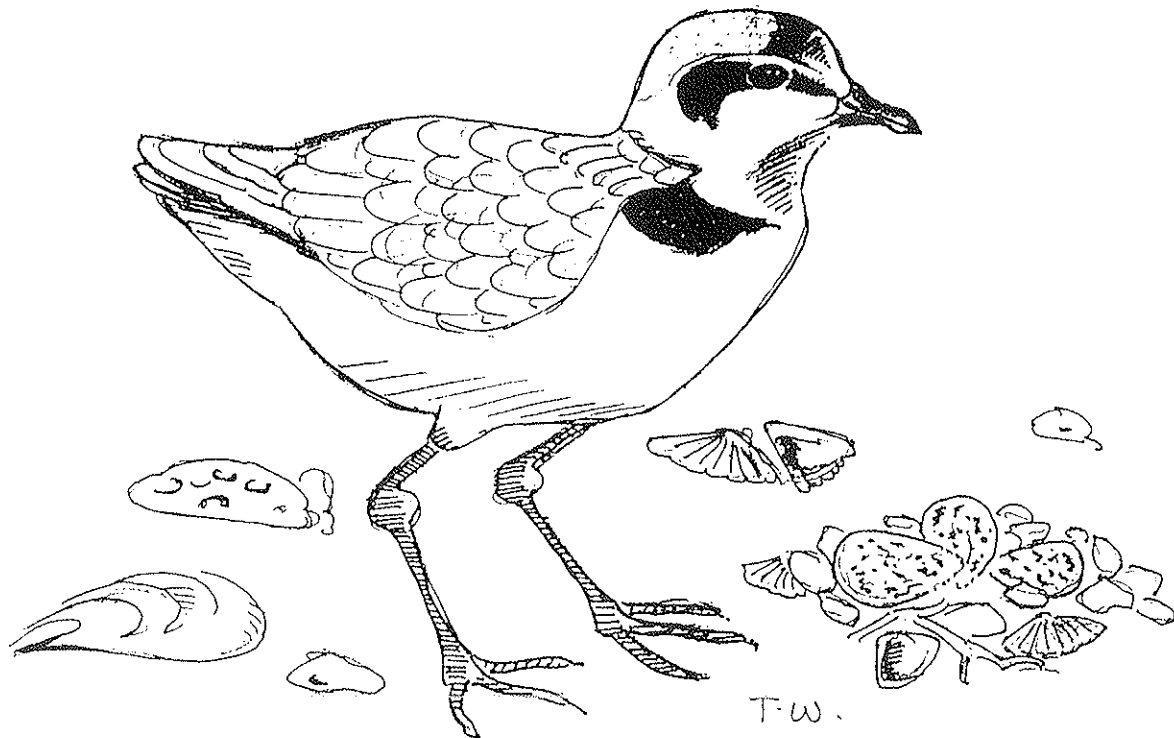
Parades : premières le 23/04/95 et le 16/04/96.

Nids : à 4 oeufs le 30/06, à 4 oeufs le 01/07 en 1995, à 2 oeufs le 14/05 en 1996.



GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU

Nombre de couples en 1995-96



Jeunes non volants : premiers le 11/05 et derniers le 12/08 en 1995, premiers le 01/06 et derniers le 22/08 en 1996.

Jeunes volants : premiers le 03/07 en 1995.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

Le Petit Gravelot semble menacé à moyen terme en Loire-Atlantique. Les sites de nidification de la Loire subissent une dégradation à cause des extractions de sable (heureusement arrêtées), de l'abaissement de la ligne d'eau (végétalisation des grèves) et du marnage (Recorbet, 1992). La légende du dernier fleuve sauvage est largement usurpée dans le département. S'ajoutent les nombreux dérangements (promeneurs, pêcheurs, chiens) quand le niveau baisse en rendant les grèves accessibles. Une réglementation plus stricte de la fréquentation serait à mettre en place (extension à tous les sites de l'arrêté de biotope du Bois Vert à Varades).

Dans les marais doux, la chasse en juillet et août est un facteur très limitant pour cette espèce dont des jeunes non volants peuvent être observés jusqu'à la dernière décade d'août (dérangements prolongés, prédation par les chiens).

Quant aux sites artificiels, synonymes de destructions du milieu naturel, on ne peut bien sûr pas demander leur développement pour favoriser le Petit Gravelot. Cependant dans certains cas (anciennes carrières, remblais,...) la végétalisation pourrait être évitée pour maintenir les zones de reproduction plus longtemps favorables. Ces sites ont le gros avantage d'être peu ou pas du tout chassés, et rarement avant l'ouverture générale du 3ème dimanche de septembre.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*)

Historiquement le Grand Gravelot n'a jamais niché en Loire-Atlantique, et il ne niche toujours pas à l'heure actuelle.

* En juin 1986 en presqu'île guérandaise, des parades et simulations de couvaison sont observées mais ceci restera sans suite (Trévoux *in* Recorbet, 1992).

* Le 14/06/95 dans une saline abandonnée à demi asséchée à Assérac, un oiseau en position de couveur, dans une cuvette bien formée mais sans oeufs, s'envole tardivement à l'approche de l'observateur et se pose à moins de 10 mètres en poussant des cris d'inquiétude. Sans suite.

* Le 21/05/96 dans une saline exploitée à Assérac, un couple peu farouche mais visiblement inquiet se comporte comme s'il était cantonné. Sans suite.

* En 1997 à Piriac, un couple est en parade avec des chants et des poursuites en vol et au sol, près de la laisse de mer. C'était le 14 janvier, pendant le mois où les oiseaux arrivent habituellement sur les lieux de reproduction. Le site n'a pas été revisité par la suite.

* Enfin le 10 juillet 1998, un jeune volant est observé à Mesquer un peu précoce pour un migrateur (Gentric, comm pers)

Le site de nidification le plus proche, et en même temps le plus méridional en Europe, se trouve sur l'île d'Hoëdic (Morbihan), soit à 25 kilomètres à vol ... de Gravelot. Malgré la stabilité de l'effectif nicheur national, 130 couples, et l'arrêt de l'expansion géographique (Deceuninck & Mahéo, 1998), il faut s'attendre à trouver

prochainement une nouvelle espèce nicheuse en Loire-Atlantique.

GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU (*Charadrius alexandrinus*)

Nombre de couples : 39-40

Historique :

Le Gravelot à collier interrompu était considéré comme un nicheur peu commun en Loire-Atlantique au siècle dernier (Blandin, 1864). Un effectif de 20 à 30 couples sur 3 sites (estuaire de la Loire, marais salants de Guérande et de Mesquer) est proposé par Guermeur & Monnat (1975). A cette époque les couples nicheurs des Evens / La Baule et de l'île Dumet / Piriac ont déjà disparu. Sur ce dernier site, 2 à 15 couples étaient signalés par Labitte et Languétif (1959), et 10 à 15 par Kowalski (1971).

20 à 25 couples maximum pour le département sont proposés par Boret (1992) après un déclin constaté à Guérande. La mise en place de comptages exhaustifs sur les 2 000 hectares de marais salants depuis 1992 permet de penser que les effectifs étaient jusqu'alors sous-estimés, comme lors de l'enquête de 1983-1984 où une fourchette de 10 à 14 couples était indiquée (Dubois & Mahéo, 1986).

Evolution :

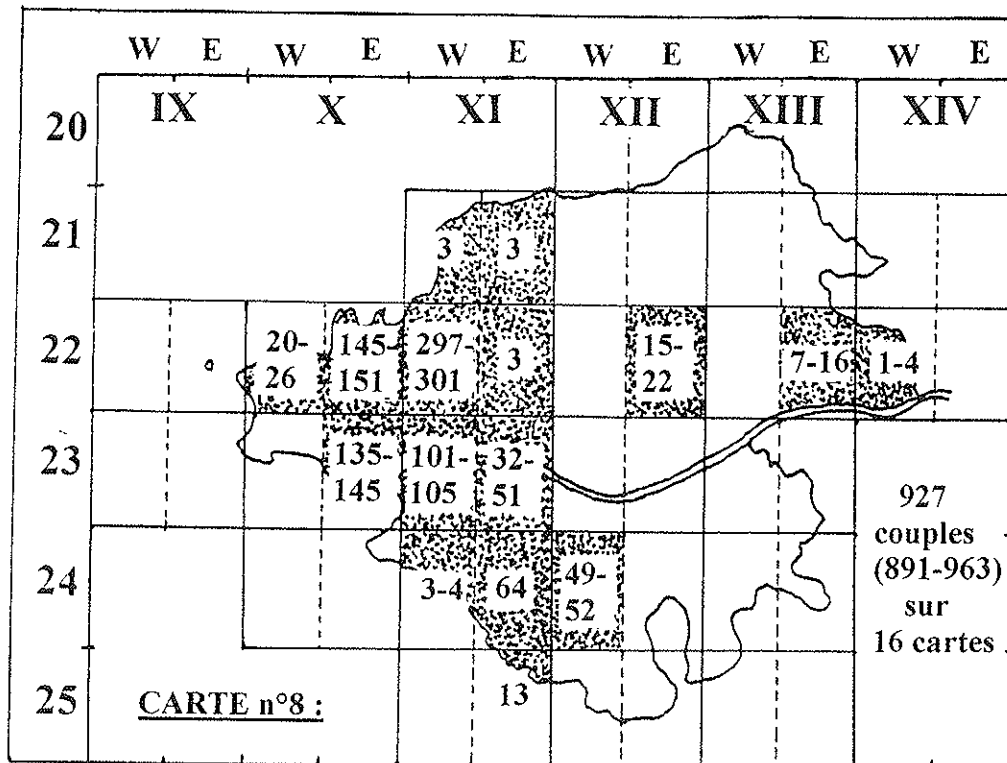
Une tendance d'évolution est très difficile à établir. D'un côté, on sait que les populations insulaires ont disparu sans savoir s'il y a eu transfert sur le continent. D'un autre, il n'existe aucune information historique sur la présence comme nicheuse de l'espèce dans son milieu naturel d'origine (plages, laisses de mer et lagunes côtières) avant l'invasion touristique de l'après-guerre. Au moins 35 km de linéaire côtier étaient potentiellement favorables, en plus de l'estuaire de la Loire avant les remblaiements. Enfin, l'abandon progressif des marais salants jusqu'à une époque récente de reprise (fin des années 1980) n'a pas obligatoirement favorisé l'espèce : on constate actuellement que la grande majorité des Gravelots à collier interrompu niche sur des salines exploitées. Pour les 30 dernières années et en tenant compte d'une prospection insuffisante lors des recensements précédents, on peut penser que la population de Loire-Atlantique est stable. Elle représente 2,7 % de la population française estimée à 1 500 couples, en augmentation modérée (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

Au moins 95 % des couples nicheurs ont été recensés. La population des marais salants est bien connue. Quelques couples ont pu échapper dans l'estuaire sur les remblais sableux (2 n'ont pas été retrouvés pendant l'enquête à Montoir sur un site connu mais transformé depuis). Les prospections sur les îles et les plages n'ont rien donné. Il est surprenant de constater l'absence totale de l'espèce en Sud-Loire.

Principaux sites :

Marais salants de Guérande : 23 couples (1995)
Marais salants de Mesquer : 11-12 couples (1995)
Capitainerie / Donges : 2 couples (1996)
Tour aux moutons / Lavau : 3 couples (1996)



VANNEAU HUPPE

Nombre de couples en 1995-96



Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Exceptés un couple en 1995 et deux en 1996 en haut de plage dans le Trait de Mesquer, tous les nicheurs sont installés dans des milieux artificiels : 83,5 % dans les marais salants et 12,5 % sur les remblais sableux de l'estuaire de la Loire.

Quelques éléments sur la chronologie de la reproduction peuvent être donnés sans que les dates ne soient des extrêmes.

Nids : à 3 oeufs le 20/05, 4 oeufs le 25/06 en 1995, à 2 oeufs le 20/05, 3 oeufs le 29/05, 3 oeufs le 05/06 et 2 oeufs le 06/06 en 1996.

Jeunes non volants : premiers le 31/05/95 et le 27/05/96.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

Malgré une population peu nombreuse, le Gravelot à collier interrompu ne paraît pas actuellement menacé en Loire-Atlantique.

Un seul site est soumis à la chasse, Lavau, où il serait bon de repousser l'ouverture en septembre pour protéger les nichées les plus tardives, ce qui serait bien sûr aussi profitable aux autres limicoles se reproduisant ici.

Vu l'importance actuelle du tourisme dans la région, il serait illusoire de proposer d'interdire la fréquentation des plages et des îles (où de plus nichent les goélands) en période de reproduction. Paradoxalement, le nettoyage mécanique des plages et lasses de mer plusieurs fois dans le printemps dissuade le Gravelot à collier interrompu de s'installer dans son milieu originel (où systématiquement les couvées seraient détruites par une fréquentation importante en toutes saisons) et l'oblige à se replier sur les milieux de substitution où il est beaucoup plus en sécurité pour se reproduire.

Les reprises de salines et les acquisitions du CELRL dans les conditions précédemment décrites (cf. Echasse et Avocette) ne peuvent que lui être particulièrement favorables. Le fort ralentissement de l'industrialisation de l'estuaire lui laisse pour longtemps encore des sites intéressants sur les remblais sableux.

VANNEAU HUPPE

(*Vanellus vanellus*)

Nombre moyen de couples : 927 (891-963)

Historique :

Le Vanneau est connu comme nicheur en Loire-Atlantique depuis au moins le XIX^{ème} siècle (Blandin, 1864), alors que Mayaud le signale seulement en 1938, en complément de son inventaire de 1936. Il semble qu'au début du siècle l'espèce nichait en petit nombre en Brière alors que le site était probablement beaucoup plus favorable que maintenant (plus de pâturages, moins de roselières).

En 1975, une opération concertée donne 2 030 à 2 220 couples en Loire-Atlantique, dont 1 100 à 1 300 en Brière et dans les marais du Nord de la Basse-Loire, avec une forte expansion (Guermeur & Monnat, 1980). L'avancée de la fermeture de la chasse du 30 au 15 mars en 1972 explique probablement l'accroissement démographique pour ce nicheur précoce. Sur ce secteur, plus de 400 couples sont présents en 1979 et 1981, et moins de 200 en 1985 (Constant & al., 1987). Entre-temps Boret (1984) indiquait 200 couples mais sur une partie

seulement des marais. La fermeture progressive des milieux par abandon des marais, et des gestions hydrauliques réalisées en dépit du bon sens écologique sur les différents bassins, ont certainement eu une importance prépondérante dans le déclin constaté. Sur l'ensemble de la zone, 519 à 622 couples ont été trouvés en 1995-1996.

A Guérande, il semble que le premier nid ait été découvert en 1960 seulement et qu'il y ait eu 50 couples en 1975 (Le Bobinnec, 1976). Aucun n'a été trouvé pendant la présente enquête.

L'enquête de 1983-1984 indiquait 522 à 572 couples pour le département (Dubois & Mahéo, 1986).

Evolution :

Il semble qu'après une longue période d'effectifs faibles, la population de Vanneaux nicheurs en Loire-Atlantique ait connu une forte phase de croissance au début des années 1970, très probablement liée à l'évolution de la réglementation de la chasse (cf. supra). Ensuite, un déclin ou une progression peuvent être constatés selon les secteurs :

* Marais de Brière, de la Boulaie, du Brivet et de Donges : après le pic de 1975 (1 100 à 1 300 couples) et le creux de 1985 (moins de 200), la population est remontée à plus de 550. Il est certain que les modifications du milieu et des usages dans tous ces marais (envahissement par le roseau, déclin de l'élevage, comblements, mises en culture) expliquaient la baisse, ou plutôt le retour, probable, à un niveau antérieur. Le cas des marais du Haut-Brivet est significatif à cet égard : ils constituaient de bonnes zones de nidification du Vanneau il y a 20 à 30 ans, mais depuis que de vastes secteurs (Ste-Anne-sur-Brivet, Dréfféac) ont été transformés en maïsiculture il est pratiquement impossible d'y trouver un couple nicheur (D. Montfort, comm. pers.).

La remontée actuelle, ailleurs que dans le Haut-Brivet, est sans doute liée à plusieurs facteurs : redéveloppement récent de l'élevage, augmentation des surfaces de marais fauchées notamment dans le cadre de l'OLAE, succession d'hivers doux assurant une meilleure survie, et vraisemblablement une prospection plus complète que lors des enquêtes précédentes.

* Marais salants : la disparition des Vanneaux nicheurs des marais guérandais ne s'explique pas (encore quelques couples en 1992 dans le secteur de La Turballe) alors qu'une petite population se maintient à Mesquer (9 à 12 couples).

* Marais Breton : la population, qui fut moins nombreuse (67 à 70 couples en 1986 selon Le Bail, 1987) est menacée à terme à cause de la diminution de l'élevage et de la modification consécutive de la végétation.

* Prairies de Ste-Lumine : la population d'une cinquantaine de couples évoluera très certainement à l'avenir (mais dans quel sens ?) avec le maintien prolongé d'un haut niveau d'eau au printemps depuis 1997. Beau sujet d'étude.

* Dans l'Est du département, le Vanneau n'était qu'un nicheur probable lors du premier atlas national (Yeatman, 1976). Deux petites colonies sont maintenant bien connues : Marais de Grée (7 à 16 couples) et Grand Prée de Varades (1 à 4).

La population de Loire-Atlantique, en augmentation après avoir fortement baissé, représente 5,2 % d'une population française en déclin modéré estimée à 18 000 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

On peut penser que plus de 95 % des couples nicheurs du département ont été recensés. Une seule micro-colonie a été découverte depuis l'enquête, à St-Viaud. Par contre les prairies inondables et marais des bords de Vilaine ont certainement été sous-prospectés, ainsi que quelques petits secteurs de la rive Nord de l'estuaire de la Loire et les zones cultivées (par exemple 5 couples nicheurs à Costres / La Baule en 1998 ; D. Raboin, comm. pers.).

Principaux sites :

Marais indivis et privés de Brière : 215-265 couples (1995 et 1996)

Marais du Brivet : 89-179 couples (1995 et 1996)

Marais de Donges : 106-119 couples (1995 et 1996)

Marais de la Boulaie : 59-107 couples (1995 et 1996)

N.B.: On constate que des déplacements des nicheurs ont lieu entre ces 4 sites, selon les années et les niveaux d'eau.

Marais Breton : 70-81 couples (1995)

Prairies de Ste-Lumine : 48-51 couples (1996)

Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Ce sont les marais doux et les prairies inondables qui accueillent la presque totalité des couples. Dans les marais salants de Mesquer et le Marais Breton, ce sont les secteurs les moins salés qui sont choisis. La nidification dans le bocage (non retrouvée à Belligné) et dans les cultures (moins de 10 couples) reste anecdotique dans le département.

Pour 1995, quelques éléments sur la chronologie de la reproduction peuvent être donnés sans que les dates ne soient des extrêmes, en particulier en fin de saison de reproduction car bien peu de Vanneaux nichent en zones non chassées.

Parades : les premières sont classiquement notées en fin février et début mars, très rarement plus tôt (3 vanneaux en vol de parade le 10 janvier 1998 à St-Malo-de-Guersac). En 1995, elles deviennent nombreuses le 08/04 et se prolongent jusqu'au 25/05.

Alarmes : premières le 12/04, les plus nombreuses du 20/04 au 31/05, les dernières à l'ouverture sauvage de la chasse le 14 juillet par les braconniers.

Nids avec oeufs : premiers le 07/04, dernier le 26/06.

Jeunes non volants : premiers le 25/04, le plus grand nombre du 14 au 31/05, derniers le 13/07 (encore 3 poussins très petits le 11/07).

Des attaques en vol ont été notées contre la Pie bavarde, la Corneille noire, la Mouette rieuse, les Goélands brun, argenté et leucophaea, les Faucons crécerelle et pèlerin, la Buse variable, le Milan noir et surtout le Busard des roseaux. Un bref combat au sol contre une Barge à queue noire a également été observé.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

Le Vanneau huppé ne semble pas menacé actuellement en Loire-Atlantique, mais il pourrait certainement se porter beaucoup mieux.

Nicheur précoce, le Vanneau souffre beaucoup de la chasse en février qui empêche l'installation des oiseaux moins méfiants car déjà en parade. L'ouverture en juillet, sauvage ou non, détruit les nichées tardives par tir des adultes (observations en Brière), prédation par les chiens et dérangements prolongés. Seuls 35 couples, moins de 4 % de la population départementale, nichent dans des réserves. Même si elles sont étendues en Loire-Atlantique, la

majorité de leur superficie est en eau et elles offrent peu de sites de reproduction pour la plupart des limicoles. La mise en réserve de vastes secteurs de marais doux et de prairies inondables est nécessaire pour permettre à la population de Vanneaux de croître. Mais la mesure la plus efficace resterait certainement l'interdiction de la chasse en février, juillet et août.

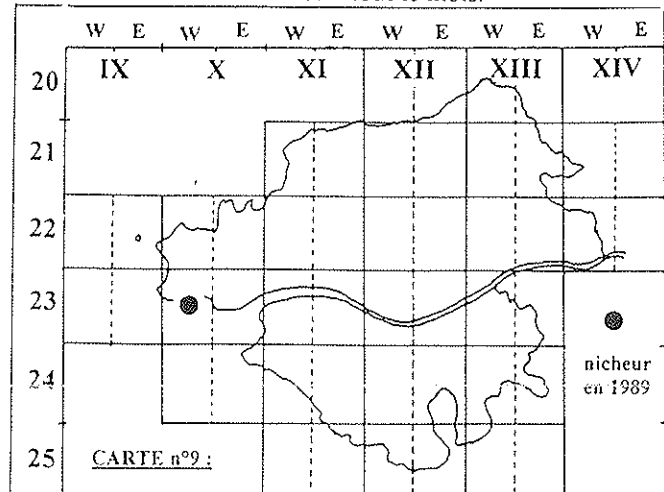
La gestion des niveaux d'eau dans les marais est aussi un facteur limitant quand elle est faite uniquement pour les intérêts agricoles à court terme, comme c'est le plus souvent le cas. L'assèchement trop précoce et important (Brière, Boulaie, Brivet, Donges) rend de nombreux sites impropres à la nidification, surtout quand le bétail est amené trop tôt. A contrario, des niveaux maintenus haut longtemps peuvent limiter le nombre de sites de nids. On peut être un peu optimistes pour l'avenir de ces marais avec la tendance, toute récente, des syndicats de marais (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet, Commission Syndicale de Grande Brière Mottière) à la révision à la hausse des niveaux d'eau printaniers, et ce sous la pression environnementaliste (européenne, nationale et locale). Il semble que le lobby des herbagers ait moins d'audience et qu'il doive désormais faire des concessions.

L'abandon de l'exploitation des marais, comme dans le Nord de la Brière et de la Boulaie par exemple, amène une fermeture du milieu qui supprime des possibilités de nicher pour les limicoles. La reconquête de ces vastes secteurs est nécessaire et la mise en place des Opérations Locales Agri-Environnement va dans le bon sens en apportant des aides à l'agriculture pour promouvoir l'entretien des marais et l'élevage extensif. De premiers résultats positifs semblent se dessiner dans les marais du Brivet et de Donges.

BECASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*)

Le Bécasseau variable n'a été trouvé nicheur que deux fois en France, la première en 1976 en Bretagne (Floté & Guerneur, 1980), et la seconde en presque île guérandaise en 1989 (Boret, 1992) où l'observation des adultes avec 4 poussins eut lieu le 2 juin.

Depuis, aucune preuve de reproduction n'a été apportée ni en Loire-Atlantique ni en France. Dans les marais salants de Guérande et de Mesquer, des adultes en plumage nuptial, par 2 ou isolés, sont observés presque tous les ans en juin. En 1992, 2 oiseaux sont restés cantonnés dans le même bassin tout le mois.



COMBATTANT VARIE (*Philomachus pugnax*)

La biologie de reproduction particulière du Combattant varié incite à une extrême prudence dans la présentation des résultats. Ainsi ne peut-on parler de couples mais de femelles nicheuses. Les sites de reproduction sont définis par la présence d'arènes mais ce critère n'est pas complètement fiable puisque des arènes peuvent exister lors d'étapes migratoires sans reproduction sur place. La présence de mâles nuptiaux, y compris des dominants à collerette noire ou rousse, n'est pas non plus suffisante même en cas de parades et combats. L'observation d'accouplements serait plus probante mais les seuls critères de reproduction certaine pour cette espèce sont la découverte du nid ou de jeunes non volants, et les alarmes de la femelle. Cela n'a pas été le cas pendant les deux années de l'enquête.

Nombre de femelles supposées nicheuses : 0-15

Nombre d'arènes : 6 différentes (3 en 1995, 4 en 1996)

Détail des observations et des sites :

* 1995 : - Marais de la Boulaie :

Site 1 : 2 mâles noirs le 13/05.

Site 2 : 6 mâles et 1 femelle le 13/05.

Arène avec parades et combats spectaculaires.

- Marais de Donges :

Site 1 : 20 individus le 03/05 avec arène et parades.

25 individus dont 4 mâles nuptiaux le 25/05. Parades.

- Grand-Lieu : 1 mâle cantonné et observations de femelles isolées.

* 1996 : - Marais de la Boulaie :

Site 1 : 3 mâles nuptiaux le 12/05.

- Marais du Brivet : Arène avec 2 mâles et 8 femelles le 12/05.

Accouplement. Non revus.

- Marais de Donges :

Site 2 : Arène avec 2 mâles, dont 1 nuptial, et 5 femelles le 02/05. Parades.

3 mâles, dont 1 noir et 1 roux, le 08/05.

1 mâle noir le 12 et le 19/05.

- Grand-Lieu : 2 arènes et observations de femelles isolées.

Historique :

Le Combattant était connu comme nicheur en Loire-Atlantique, uniquement en Brière, au XIX^{ème} siècle (Blandin, 1884) 3 poussins furent prélevés en 1883 et se trouvent dans les collections du Muséum de Nantes. Au début du XX^{ème} siècle, il est encore signalé comme nicheur mais en fort déclin (Magaud d'Aubusson, 1911) Ensuite commence une longue période sans aucune preuve de reproduction, comme dans le reste de la France à partir de 1930 Il faudra attendre 1978 pour que la nidification soit à nouveau prouvée dans le département avec la découverte de 2 nids et d'une famille (Montfort & Troffigné). Un autre nid est trouvé en 1982 (Constant & al., 1987) Dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de France

(Yeatman, 1976), la seule carte où l'espèce est donnée nicheuse certaine est celle correspondant à la Brière mais aucune explication n'est apportée dans le texte. Il s'agissait sans doute d'une erreur.

Evolution :

Après une disparition, comme nicheur, d'environ un demi-siècle, le Combattant s'est réinstallé à la fin des années 1970. Depuis, et malgré l'absence de preuve formelle de reproduction depuis 1982, il semble qu'une petite population stable d'au plus 15 femelles nicheuses se maintienne. Chaque année les nombres d'arènes et de mâles nuptiaux observés sont sensiblement les mêmes.

La population de Loire-Atlantique représente la presque totalité de la population française considérée comme stable et estimée à 0-18 femelles nicheuses (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

Malgré la très bonne couverture de toutes les zones humides du département, des arènes, qui occupent de très petites surfaces, ont pu échapper aux observateurs. On peut considérer cependant qu'au moins 90 % des sites ont été découverts.

Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Tous les sites des arènes se trouvent dans des marais doux ennoyés l'hiver. Aucun site de nid, qui peut se trouver jusqu'à plusieurs kilomètres de l'arène, n'a été découvert.

Les rares informations sur la biologie de la reproduction sont données ci-dessus dans le détail des observations.

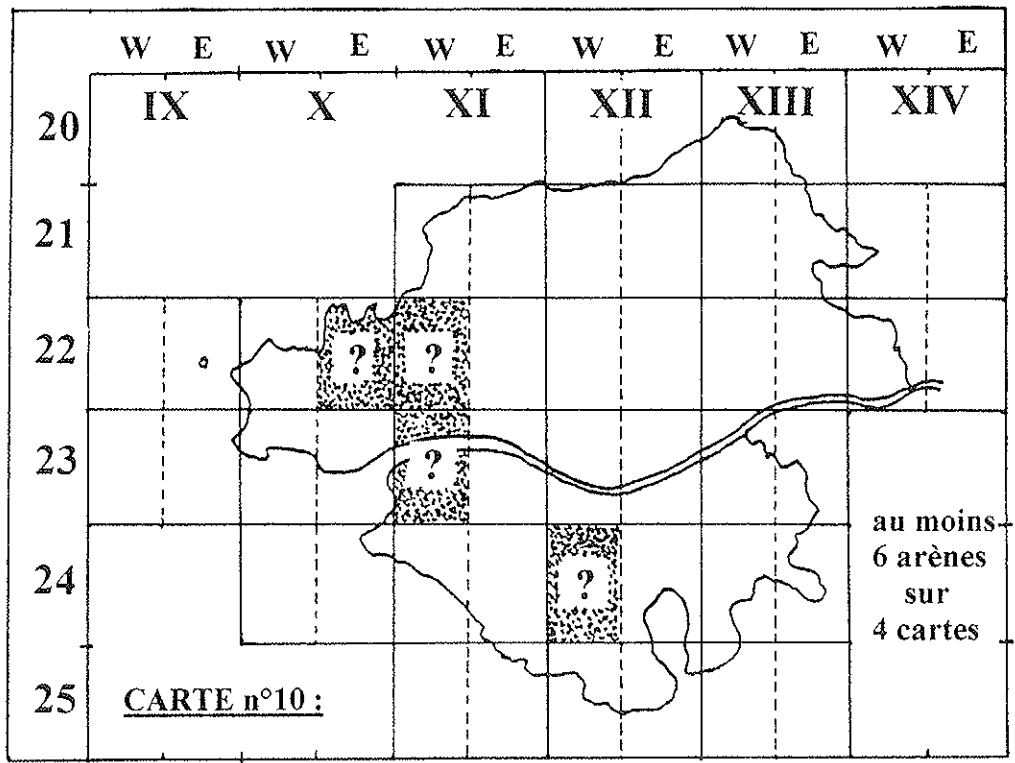
Menaces et mesures de protection à mettre en place :

De par la faiblesse de ses effectifs nicheurs, le Combattant doit être considéré comme en danger, le moindre "accident" pour quelques oiseaux pouvant menacer toute la population. La mise en réserve des rares sites de reproduction serait un minimum pour sa protection. Des acquisitions de terrains peuvent être aussi envisagées.

L'espèce est très sensible aux modifications de son habitat qui doit conserver son aspect de "mosaïque" avec du marais pâturé et des parcelles à strate herbacée haute (propices à l'établissement du nid), et son caractère humide (zones d'eau libre et zones fangeuses). Il serait très souhaitable que la gestion hydraulique des marais de Donges, du Brivet et de la Boulaie soit différente, avec conservation d'un niveau d'eau plus élevé et plus longtemps. Dans ce sens, la nouvelle gestion à Grand-Lieu ne peut qu'être favorable à l'espèce.

Comme pour d'autres espèces, les O.L.A.E. peuvent aider le Combattant en ce qu'elles permettent une ouverture des marais abandonnés et le développement du pâturage extensif. Mais elles n'auront qu'un impact limité si, comme actuellement, la gestion de l'eau n'y est pas associée et si, comme actuellement, le bétail est mis trop tôt sur les marais.



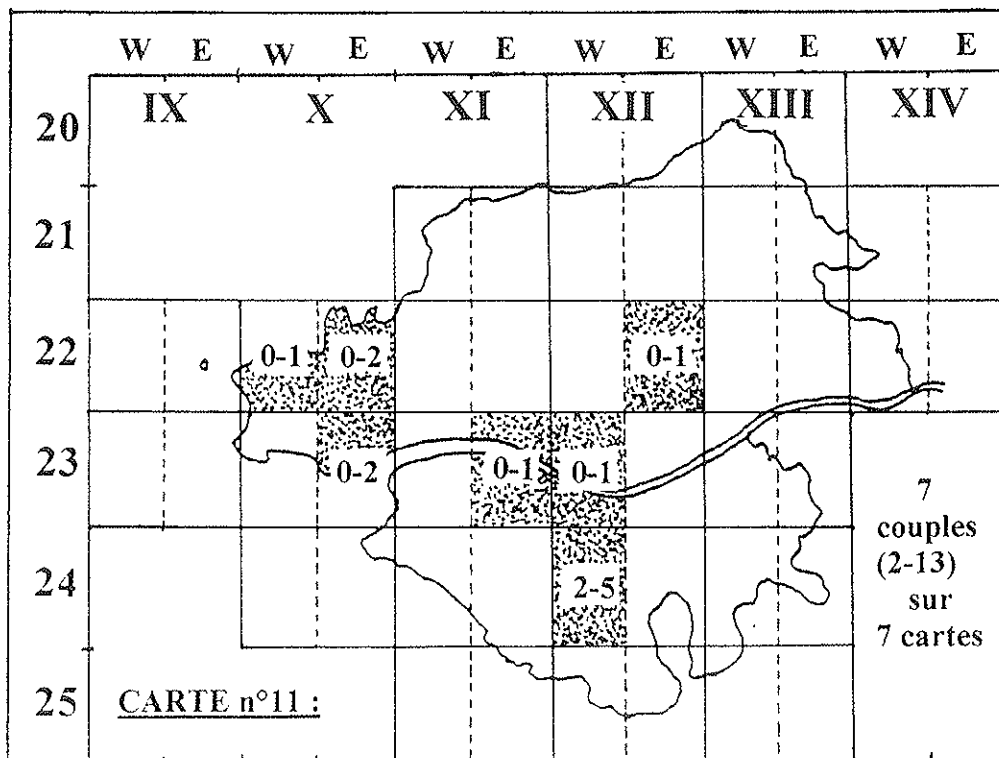
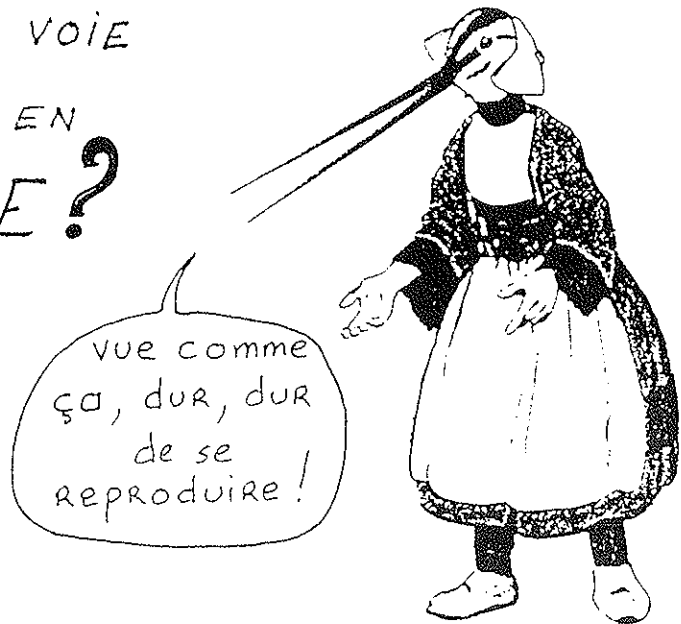


COMBATTANT VARIE

cartes avec 1 ou 2 arènes



LA BÉCASSINE EST-ELLE EN VOIE D'EXTINCTION EN BRETAGNE ?



BECASSINE DES MARAIS

Nombre de couples en 1995-96

BECASSINE DES MARAIS

(*Gallinago gallinago*)

Nombre moyen de couples : 7 (2-13).

Historique :

La Bécassine n'était connue nicheuse qu'en Grande Brière au XIXème siècle (Blandin, 1884). La population est de 16 couples sur ce site en 1975 (Guermeur & Monnat, 1980) et tombe à un seul en 1985 (Constant & al., 1987).

Soupçonnée depuis longtemps à Grand-Lieu, la reproduction est enfin prouvée en 1974 avec la découverte d'un couple (Marion & Marion, 1975), puis 3 en 1975. Estimation de 5 à 10 couples en 1977. D'après Leray (1992), l'espèce a niché jusqu'en 1962 dans les prairies de Tenue à Frossay. Dans la partie du Marais Breton située en Loire-Atlantique, aucune certitude de reproduction n'a jamais été acquise malgré une forte population dans la partie vendéenne (Trollet & Ibanez, 1994).

L'enquête de 1983-1984 n'indique qu'un seul couple possible en Loire-Atlantique (Dubois & Mahéo, 1986) mais il s'agit certainement d'une insuffisance de prospection. Bonnet (1984) donnait encore une fourchette située entre 15 et 20 couples dans les marais de la Boulaie d'après les communications personnelles de Troffigué, Chépeau et Montfort.

Depuis, chaque année apporte des indices possibles ou probables sur plusieurs sites : Brière, marais de Donges, Petit-Mars, Marais Breton.

Evolution :

La nidification de la Bécassine des marais a toujours été difficile à prouver. Cependant, il semble bien qu'il y ait une lente érosion des effectifs nicheurs en Loire-Atlantique, qui sont actuellement au plus bas. Un seul site apporte des preuves certaines de reproduction : Grand-Lieu. La population du département représente 3,5 % d'une population française stable estimée à 200 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

On peut estimer qu'au moins 95 % des sites favorables à l'espèce ont été prospectés. Par contre sur ces sites il peut y avoir sous-estimation des nicheurs car la Bécassine est plus démonstrative tôt le matin et tard le soir, et les observateurs ne peuvent être partout au bon moment, eu égard à l'étendue des surfaces à prospecter.

Sites :

Grand-Lieu : 2 chanteurs et 1 nid en 1995, 1 nid en 1996 sur un autre secteur. Estimation de 2 à 5 couples.

Brière : 3 à 4 sites en 1995 et 1996 avec des oiseaux discrets de début juin à début juillet (dont un avec fuite silencieuse et basse puis repose immédiate le 05/06/95).

Estuaire Loire : 2 sites en 1995, dont un avec 5 oiseaux en vols festonnés chaloupés sans chevrotement le 21/04

Petit-Mars : 1 chevrotant les 05 et 12/04/95, mais sur ce site la baisse des eaux est si rapide et importante chaque année que la reproduction est improbable.

Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Tous les sites certains ou probables sont dans des marais doux et prairies humides, à végétation basse. Les

rare données sur la biologie de la reproduction sont données ci-dessus.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

La Bécassine des marais est en voie d'extinction, comme nicheur, en Loire-Atlantique.

En dehors de la chasse qui peut anéantir les derniers nicheurs et nichées en juillet, les deux principales causes de raréfaction sont la fermeture des milieux par abandon de l'exploitation des marais et les mauvaises gestions hydrauliques amenant des assèchements précoces. La conjugaison des deux facteurs a éradiqué la population nicheuse du Nord du marais de la Boulaie, qui était pourtant le bastion de l'espèce dans le bassin de la Brière (au sens large) et même du département. Cependant, d'autres facteurs, indéterminés, doivent jouer car il reste de vastes secteurs très favorables à l'installation de Bécassines nicheuses, aussi bien en Boulaie qu'en Brière, mais ils demeurent inoccupés.

L'O.L.A.E. du Bassin du Brivet permet la réouverture du milieu par l'aide au pâturage extensif et à la fauchaison, mais elle sera de peu d'effet pour la Bécassine si elle n'est pas associée à une gestion hydraulique permettant de conserver des prairies et marais vraiment humides jusqu'à la mi-juillet. Le problème est encore plus catastrophique à Petit-Mars, site pourtant potentiellement très favorable où n'existent ni mesure agri-environnementale ni même tout simplement mesure de protection. La nouvelle gestion de l'eau à Grand-Lieu permet d'entretenir l'espoir d'un développement de la population de Bécassines nicheuses.

BECASSE DES BOIS

(*Scolopax rusticola*)

Non concernée par l'enquête, la Bécasse n'a fait l'objet d'aucune recherche particulière. Les preuves de reproduction sont très rares dans le département. Ainsi selon Recorbet (1992), il n'y en a que deux :

* 28/04/1867 : un poussin de 20 jours capturé en forêt d'Ancenis.

* mai-juin 1974 : une nichée découverte en forêt de l'Arche près de Nozay.

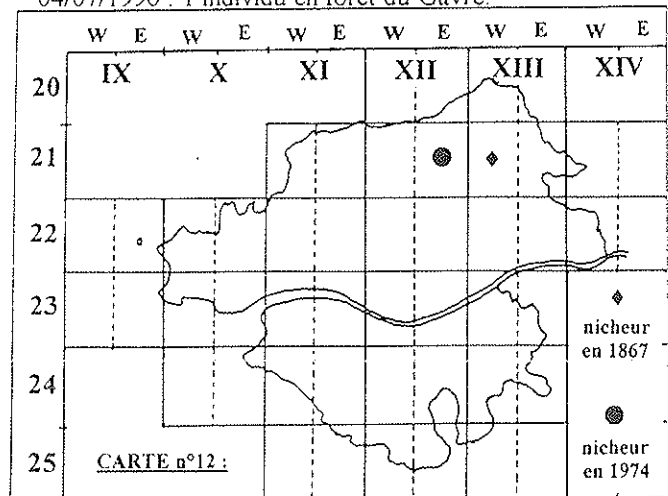
Les autres indices sont seulement possibles, avec uniquement des observations d'oiseaux en période de reproduction sur des sites favorables :

* mi-août 1968 : 1 individu à Bouguenais.

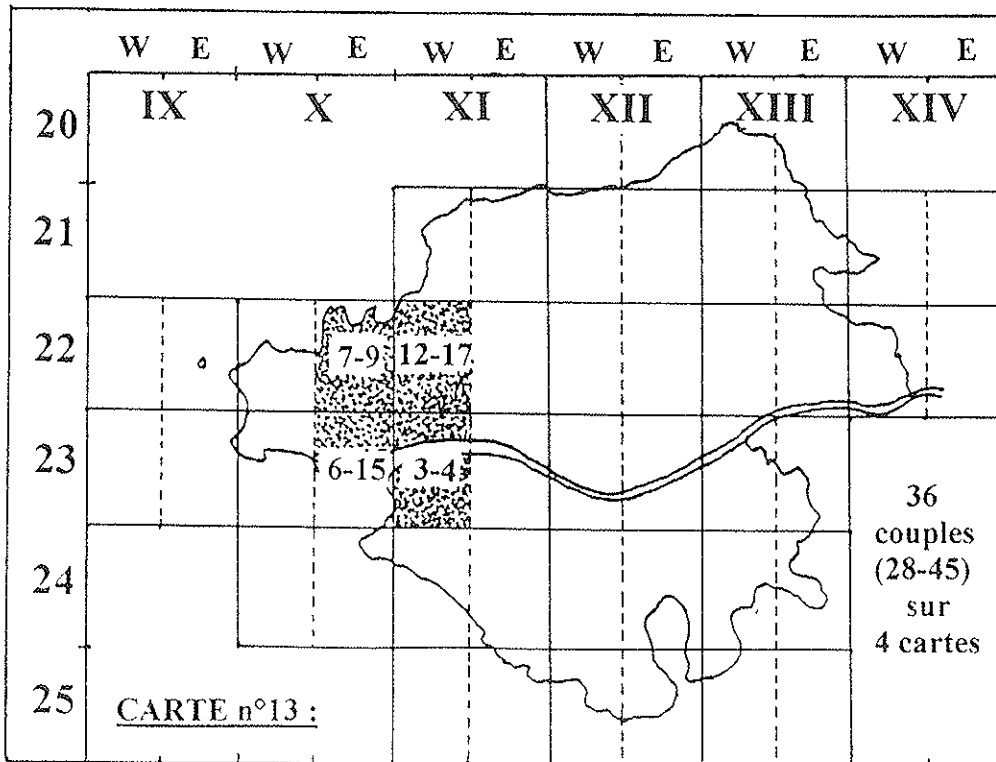
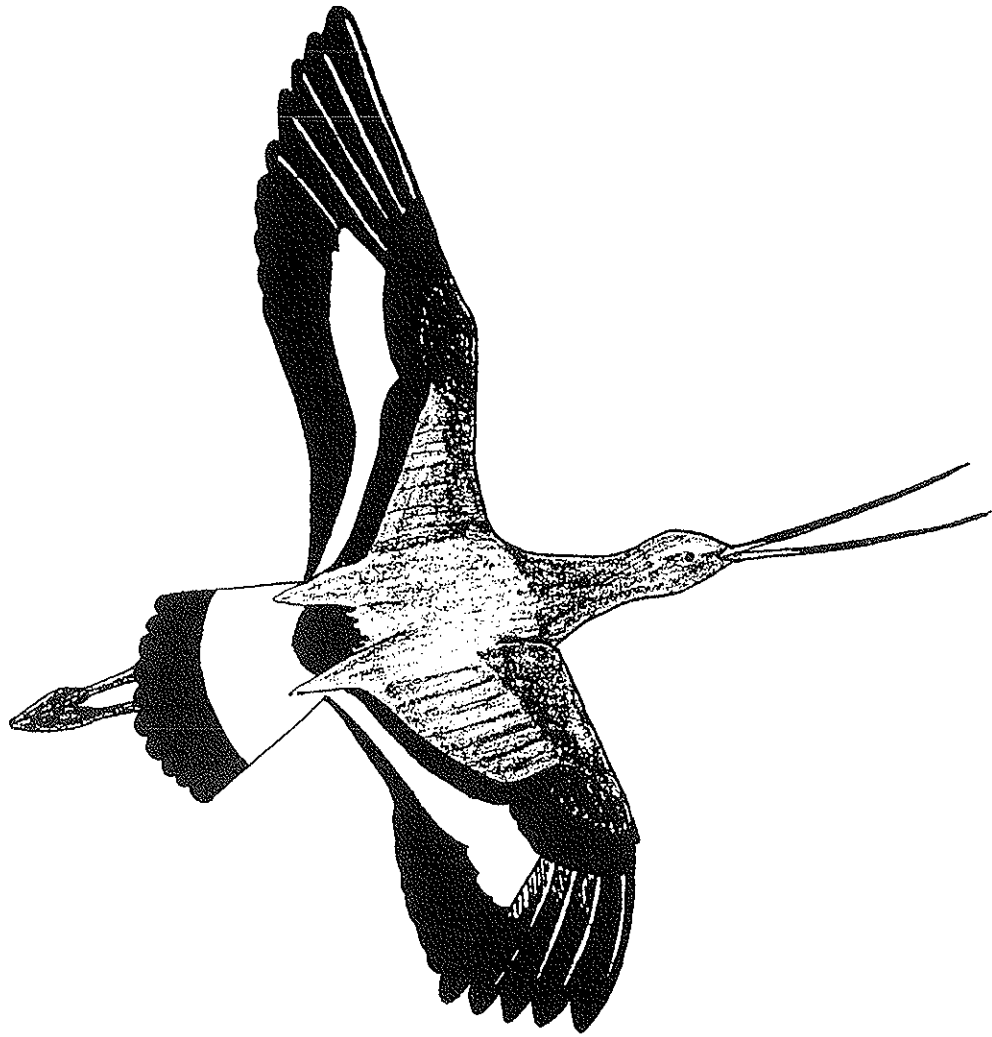
* 13/04/1983 : 5 individus en forêt Pavée.

* 01/07/1992 : 1 individu en forêt du Gâvre.

* 04/07/1996 : 1 individu en forêt du Gâvre.



BECASSE DES BOIS nidification en 1867 et 1974



CARTE n°13 :

BARGE A QUEUE NOIRE Nombre de couples en 1995-96

BARGE A QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*)

Nombre moyen de couples : 36 (28-45)

Historique :

La Barge à queue noire a niché pour la première fois en France en 1936 (Bardin, 1938). En Loire-Atlantique la première reproduction date de 1975 avec 1 ou 2 couples à Grand-Lieu et 5 couples en Brière où elle nichait peut-être déjà en 1974 (Guermeur & Monnat, 1980). La fermeture de la chasse avancée du 30 au 15 mars à partir de 1972 et l'ouverture retardée du 14 au 29 juillet à partir de 1973 sont certainement des éléments prépondérants dans l'installation de l'espèce. En Brière (au sens large), l'effectif fluctue de 4 à 12 couples de 1980 à 1986 (Boret, 1984 ; Constant & al., 1986 ; Leray *in* Recorbet, 1992).

L'enquête de 1983-1984 ne donnait que 4 à 5 couples pour la Loire-Atlantique (sous-estimation probable). Ils représentaient à l'époque 10 à 11 % de la population française (Dubois & Mahéo, 1986).

En 1986, un couple alarme de nouveau à Grand-Lieu et en 1991 trois couples sont découverts sur les prairies de Montoir (nouveau site ou défaut de prospection antérieure ?).

Evolution :

D'installation récente, la population de Barges à queue noire de Loire-Atlantique est en expansion continue avec cependant des fluctuations interannuelles dues en grande partie aux variations des conditions météorologiques. Elle représente 21,8 % de la population française, en augmentation modérée, estimée à 165 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

Au moins 95 % des sites favorables à l'espèce ont été prospectés. Particulièrement spectaculaires dans leurs parades et leurs alarmes, peu de couples ont pu échapper aux recherches des observateurs.

Principaux sites :

Marais de la Boulaie (s.l.) : 18-23

Marais de Brière (s.l.) : 18-19

Prairies de Montoir : 2-3

Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Tous les sites se trouvent dans des marais doux et des prairies inondables, exploités en pâturage extensif ou en fauchaison. Sur 16 parcelles où nichent les Barges à queue noire, 15 accueillent également le Vanneau huppé nicheur et 11 seulement le Chevalier gambette nicheur.

Des Barges à queue noire sont présentes sur les sites de nidification dès la fin février sans qu'il soit certain qu'il s'agisse des nicheurs locaux. En 1995, des parades sont encore notées le 03/06, les alarmes commencent dans la première décennie d'avril et se poursuivent jusqu'en juillet pour s'arrêter à l'ouverture de la chasse. Un couveur et 3 nids sont trouvés le 20/04. En 1996, un jeune non volant est observé le 20/05.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

L'effectif nicheur de Barges à queue noire en Loire-Atlantique est encore trop faible pour dire que l'espèce est à l'abri d'un accident. La chasse en février est

manifestement un facteur limitant pour cette espèce précoce. En juillet, les nichées tardives ont peu de chances de survivre au déluge de plombs constaté chaque année.

Comme pour les espèces précédentes, les O.L.A.E. peuvent avoir un impact positif par l'ouverture du milieu, le pâturage extensif et la fauchaison tardive qu'elles préconisent. Mais pour être plus positives, elles devront être associées à une gestion hydraulique différente, conservant les milieux humides plus longtemps et offrant ainsi plus de sites potentiels de nids et d'alimentation.

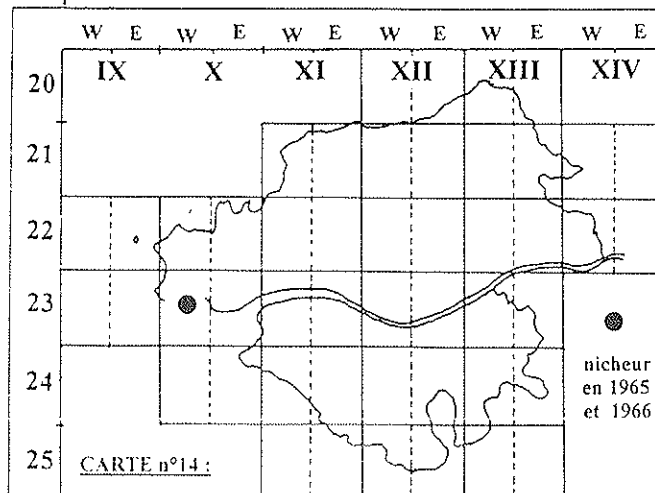
COURLIS CENDRE (*Numenius arquata*)

Historiquement, le Courlis cendré était probablement nicheur en Loire-Atlantique, au moins au XIX^{ème} siècle, bien que Blandin (1884) indique seulement "sédentaire" sans autre précision. Quelques cas sont signalés au XX^{ème} siècle : reproduction certaine d'un couple et probable d'un autre en 1965, puis certaine d'un couple en 1966, dans les marais de Guérande (Le Bobiniec, 1976). Une tentative probable de reproduction en 1974 près de Grand-Lieu est signalée par Marion & Marion (1975). Pour sa part Leray (1992) indique d'autres tentatives à l'île Chevalier / La Chapelle-Launay et à l'île du Carnet / Frossay, sans précision de date.

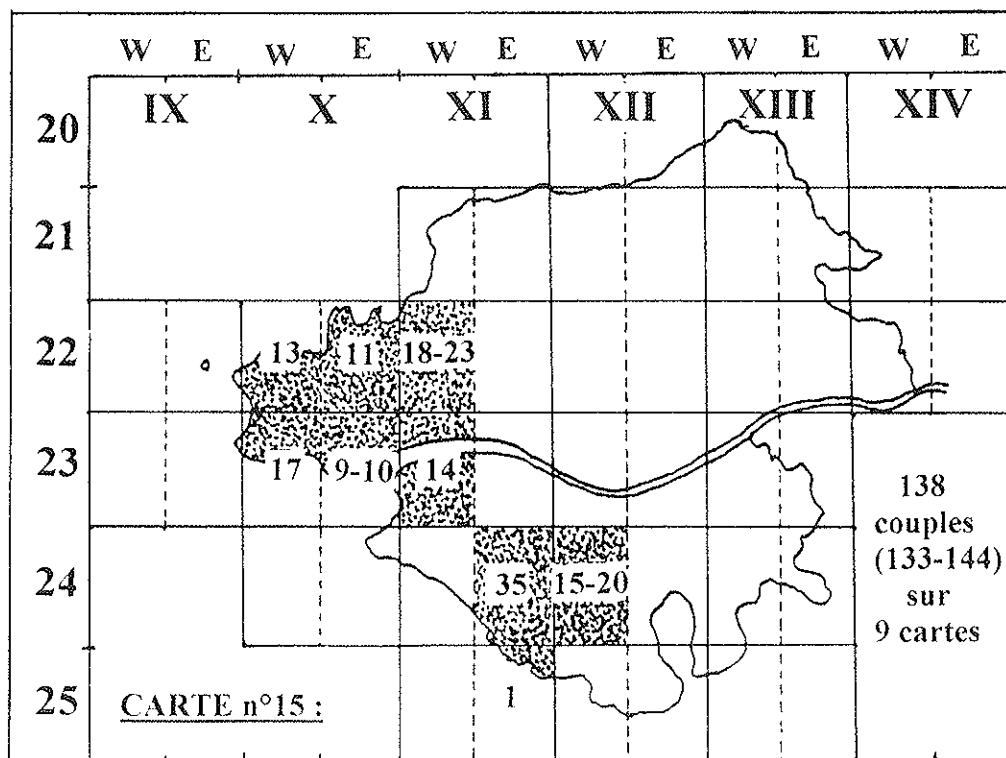
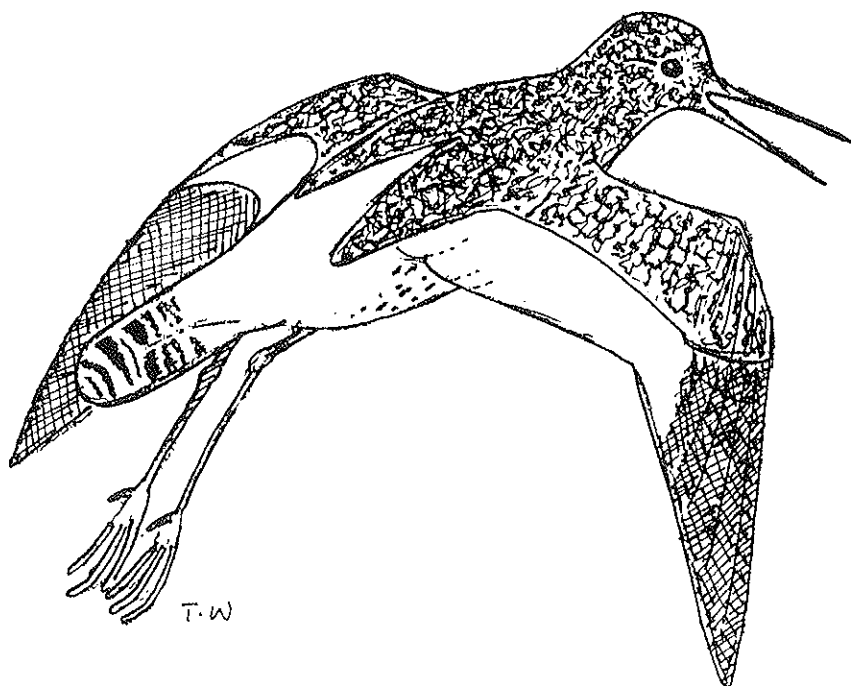
Le dernier indice en date concerne un individu mimant l'aile cassée sur la Butte aux Pierres en Brière, au printemps 1992 (H. Dugué, comm. pers.). Toujours en Brière, un individu isolé le 22/05/93 et 2 individus isolés le 28/06/94. A cette saison les estivants non nicheurs sont plutôt sur la côte.

La présente enquête n'a pas permis de découvrir le moindre indice. Cependant, si les zones humides ont été très bien prospectées, il n'en est pas de même d'autres milieux où le Courlis peut s'installer comme dans d'autres régions : landes marécageuses et tourbières, friches et landes parsemées de buissons, jeunes plantations de pins ou coupes rases. Ces milieux existent en Loire-Atlantique, avec de plus ou moins grandes superficies, mais ils sont le plus souvent ornithologiquement inexplorés. Des surprises sont donc encore possibles.

Pour le Courlis cendré, l'installation sur les sites de reproduction est très précoce, de début février à début mars. "On peut rêver" à une fermeture de la chasse fin janvier qui permettrait peut-être à l'espèce de s'implanter en Loire-Atlantique : ce ne sont pas les sites favorables qui manquent.



COURLIS CENDRE nidification en 1965 et 1966



CHEVALIER GAMBETTE

Nombre de couples en 1995-96

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*)

Nombre moyen de couples : 138 (133-144)

Historique :

Blandin (1884) signalait le Chevalier gambette nicheur commun en Brière et dans les prairies de la Basse-Loire. Kowalski (1971) le trouvait nicheur abondant dans le Marais Breton et en très petit nombre en Brière.

40 à 60 couples devaient se reproduire en Loire-Atlantique entre 1970 et 1975, si on interprète bien la synthèse de Guerneur & Monnat (1980).

L'enquête de 1983-1984 donne 15 à 17 couples pour le Marais Breton et 13 à 16 pour le reste du département (Le Bail, 1992), mais Grand-Lieu n'avait pas été prospecté et seul un tiers environ de la dépression briéronne (qui comprend les marais de Brière, de la Boulaie, du Brivet et de Donges) avait été exploré (Boret, 1984). Constant et al. (1987) indiquent 10 à 15 couples entre 1980 et 1985 pour cet ensemble de marais.

La première reproduction remonte à 1968 dans les marais salants de Guérande, 1971 pour ceux de Mesquer, et 1984 pour le marais de la Giguénais.

Evolution :

L'évolution ancienne est difficile à appréhender tant les auteurs restent vagues dans les estimations (très petit nombre, commun, abondant) comme dans la définition des sites : la Brière a des limites très fluctuantes dans les écrits anciens et même modernes (elle peut comprendre ou non la Boulaie, les marais du Brivet et de Donges, ou être limitée à la Grande Brière Mottière, ce qui est rarement précisé), les prairies de Basse-Loire sont encore plus floues (où commencent et où finissent-elles ?), le Marais Breton est compris tantôt dans son ensemble, tantôt dans sa seule partie en Loire-Atlantique, parfois sans précision. Il est difficile d'y voir clair mais il semble cependant qu'il y ait eu du XIX^{ème} siècle jusque dans les années 1960 aussi bien de grandes fluctuations dans les effectifs de couples nicheurs que des modifications dans l'aire de répartition dans le département.

Il est probable que les chiffres de 1970-75 et de 1983-84 aient été sous-évalués, ne serait-ce que par l'insuffisance de la prospection. Cependant, il est manifeste qu'il y a eu une forte augmentation (entre doublement et triplement de la population) et qu'on peut facilement le déceler en comparant les chiffres sur les secteurs les mieux délimités et suivis.

La population de Loire-Atlantique représente 10 % d'une population française stable estimée à 1 400 couples (Deceuninck & Mahéo, 1998).

Fiabilité :

Plus de 95 % des secteurs favorables au Chevalier gambette ont été prospectés. L'espèce étant très démonstrative, on peut supposer que peu de nicheurs ont échappé aux observateurs.

Principaux sites :

Marais Breton : 36 couples (1995)
Grand-Lieu : 15-20 couples (1996)
Marais de Brière : 16-19 couples (1995 et 1996)
Marais salants de Guérande : 17 couples (1995)
Marais de Donges : 11-15 couples (1995 et 1996)

Marais de la Boulaie : 10-11 couples (1995 et 1996)
Marais salants de Mesquer : 5-10 couples (1995 et 1996)
Marais du Brivet : 3-6 couples (1995 et 1996)
Marais non salants du Mes : 3-4 couples (1995 et 1996)
Marais de la Giguénais : 3 couples (1996)
St-Brévin : 3 couples (1996)

Données sur l'habitat et la biologie de la reproduction :

Les sites de reproduction se trouvent dans les marais salants, où 9 fois sur 10 le Gambette est associé en même temps à l'Avocette et à l'Échasse nicheuses, et dans les marais doux et prairies inondables où il est systématiquement associé au Vanneau nicheur (100 % des cas).

Quelques éléments sur la biologie de la reproduction peuvent être donnés sans que les dates indiquées soient des extrêmes :

Parades : premières le 09/04 en 1995 et le 15/04 en 1996, dernière le 11/06 en 1995.

Alarmes : première étonnamment précoce le 08/04/95, seulement le 21/04/96, le plus grand nombre du 11 au 15/05 pour chaque année, les dernières dans la première décade de juillet.

Jeunes non volants : observés du 20/05 au 13/07.

Menaces et mesures de protection à mettre en place :

Le Chevalier gambette ne semble pas menacé à l'heure actuelle en tant que nicheur en Loire-Atlantique.

Cependant sa situation pourrait s'améliorer avec l'interdiction de la chasse d'été pour permettre aux nichées tardives de survivre. Les juvéniles sont peu farouches au début et se font massacrer à chaque ouverture en juillet (Le Bobiniec, 1976). La création de vastes réserves dans les marais doux et les prairies inondables serait très souhaitable pour cette espèce, et de nombreuses autres.

Les O.L.A.E. ne peuvent qu'être profitables au Gambette, dans les mêmes conditions que pour les espèces précédentes.

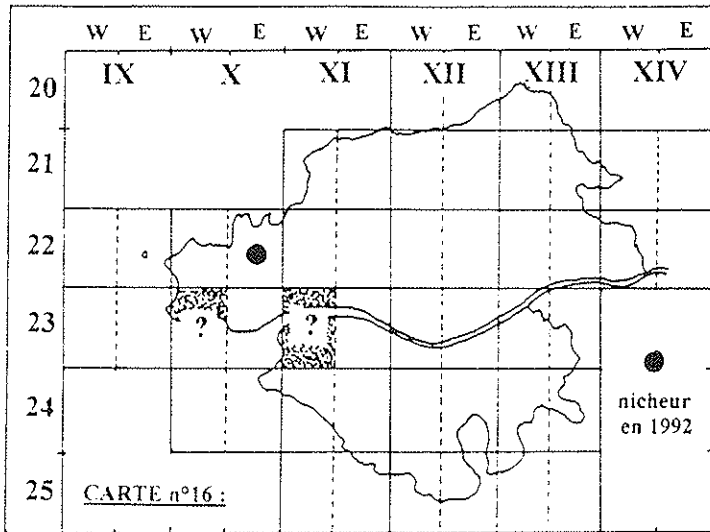
CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*)

La reproduction du Chevalier culblanc en France a été prouvée pour la première fois en 1992 avec l'observation, en Brière les 07 et 08 juin, de 2 jeunes avec encore du duvet et les adultes alarmant au dessus (Pourreau & Guennec, 1992). Le 17/06 de la même année, 2 adultes et un jeune volant sont observés à Guérande. Dans la première quinzaine de mai 1993 la nidification est aussi soupçonnée à Savenay (chanteur).

L'espèce n'a pas été retrouvée nicheuse en Loire-Atlantique pendant l'enquête malgré plusieurs observations d'adultes isolés sur différents sites dans la première quinzaine de juin, à un moment où en principe il n'y a plus de migrateurs ni dans un sens ni dans l'autre. C'est insuffisant comme preuve. Par contre on peut se poser des questions avec l'observation de deux adultes alarmant le 09/07/96 à Guérande, sur un site où la nidification a déjà été soupçonnée les années précédentes. Mais vu le caractère exceptionnel de la reproduction du Chevalier culblanc en France, seule la découverte du nid ou de jeunes non volants peut être prise en compte comme preuve.

L'observation le 10/08/96 au Bignon d'un jeune

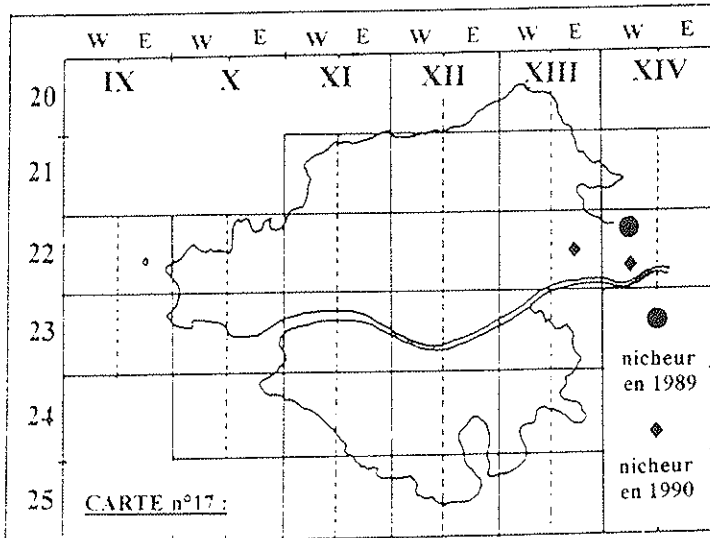
quémandant de la nourriture aux adultes est assez surprenante.



CHEVALIER CULBLANC nidification en 1992 et doutes actuels

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*)

Pour la première fois le Chevalier guignette a niché en Loire-Atlantique en 1989 : un adulte et 4 juvéniles le 10/06 sur la Loire à Varades. Sur le même site, découverte d'un couple et de 2 jeunes presque volants le 10/06/90, alors qu'un autre couple est observé plus en aval à Ancenis avec 3 jeunes portant des traces de duvet (Hardy, 1990).



CHEVALIER GUIGNETTE nidification en 1989 et 1990

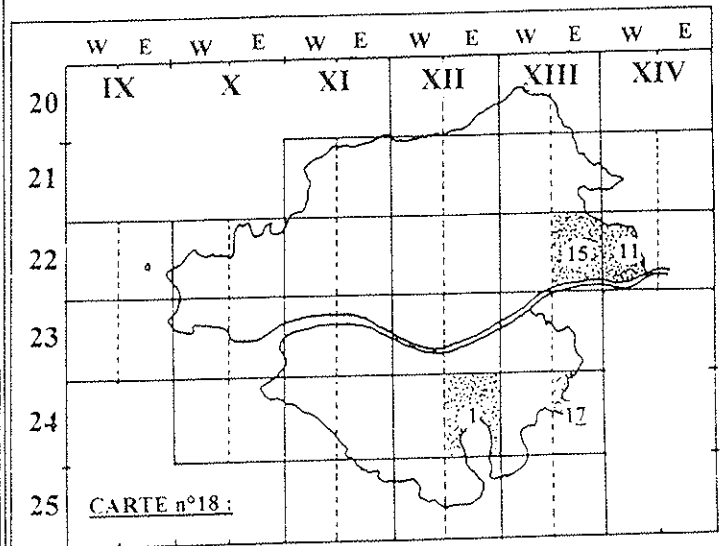
Depuis, aucune preuve de reproduction n'a été apportée dans le département, malgré quelques rares observations dans la première quinzaine de juin, à un moment où en principe il n'y a plus de migrateurs ni dans un sens ni dans l'autre. Il peut s'agir d'oiseaux d'un an non reproducteurs, mais rappelons que le Chevalier guignette niche régulièrement dans le département voisin de Maine-et-Loire depuis 1987, dans des milieux similaires sur la Loire (1 à 3 couples, Leray & Beaudoin, 1991). Il y a

encore niché pendant la présente enquête (Deceuninck & Mahéo, 1998). Ceci permet de penser que l'espèce connaît actuellement une expansion, lente mais réelle, de son aire de répartition.

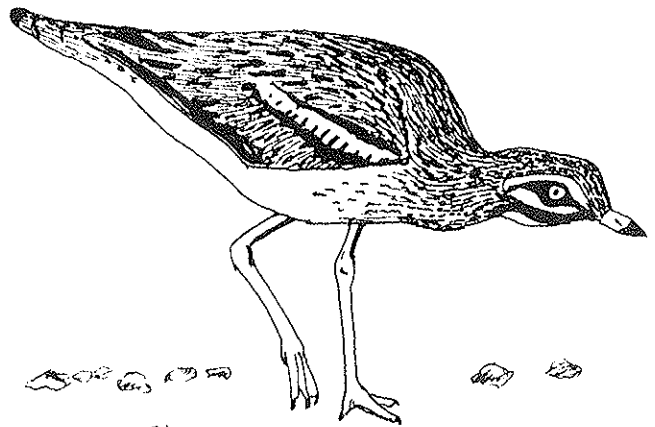
Bien que nichant de préférence, en France, près de cours d'eau à courant rapide, quelques cas sont signalés sur des bords de canaux, d'étangs et même dans des marais. Les observations tardives pendant l'enquête (marais salants, estuaire du Brivet, Brière) sont à ne pas négliger.

OEDICNEME CRIARD (*Burhinus oedicnemus*)

L'espèce n'était pas concernée par l'enquête. Cependant, pour homogénéiser les informations se rapportant aux Limicoles nicheurs de Loire-Atlantique, nous avons reporté sur une même carte que pour les autres espèces (découpage IGN) les données publiées en 1997 par Musseau dans sa synthèse sur l'Oedicnème dans le département. Les chiffres indiqués correspondent au minimum de mâles chanteurs par carte et non au nombre de couples.



OEDICNEME CRIARD nombre minimum de mâles chanteurs en 1995



BIBLIOGRAPHIE :

- * BARDIN M., 1938. Premières notes sur le marais vendéen. *L'Oiseau et R.F.O.* 8, p. 78-83.
- * BLANDIN J., 1864. Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-Inférieure. Imp. Mellinet, Nantes, 84 p.
- * BONNET P., 1984. Importance des zones humides du bassin versant du Brivet (Loire-Atlantique) pour l'hivernage et la reproduction des oiseaux d'eau migrateurs de l'Europe occidentale. *P.N.R. Brière D.R.A.E. Pays de la Loire.*
- * BORET P., 1984. Opération concertée Limicoles nicheurs en Brière. *G.O.L.A., Bull. n°3*, p. 33-36.
- * BORET P., 1992. Gravelot à collier interrompu. Bécasseau variable. *in Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. G.O.L.A. éd., Nantes, p.119-120, 127-129.*
- * CONSTANT P., BONNET P., EYBERT M.C. & HEDIN J., 1987. Importance des zones humides de la dépression briéronne pour l'avifaune aquatique. I : Reproduction et estivage. *Bull. Ecol.*, t. 18, 3, p. 169-182.
- * DECEUNINCK B. & MAHEO R., 1998. Limicoles nicheurs de France - Synthèse de l'enquête nationale 1995-1996. *LPO Wetlands International Ministère de l'Environnement - DNP.*, 102 p.
- * DOUAUD J., 1948. Notes sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire. *Alauda*, XVI.
- * DUBOIS P.J. & MAHEO R., 1986. Limicoles nicheurs de France. *SRETE LPO BIROE*, 298 p.
- * FADAT C., FERRAND Y., GOSSMANN F. & LEQUERRE C., 1995. Suivi des populations de Bécasses des bois en 1993-1994. *Bulletin Mensuel de l'ONC* 200 : 24-31
- * FLOTE D. & GUERMEUR Y., 1980. Le Bécasseau variable (*Calidris alpina*) a niché en Bretagne. *Ar Fran* n°9, p. 35-48.
- * G O L A , 1992. Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. *G.O.L.A. éd., Nantes.* 286 p.
- * GUERMEUR Y. & MONNAT J.Y., 1980. Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. *SEPNB COB Ministère de l'Environnement pour Ar Fran*, tome VIII, 240 p.
- * HARDY F., 1989. Compte-rendu sur la nidification des Sternes naines, pierregarins et Petits Gravelots à Varades (arrêté de biotope) en 1987. *G.O.L.A. Bull. n°10*, p. 37-38
- * HARDY F., 1990. Premier cas de nidification du Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*) en Loire-Atlantique et en Bretagne. *G.O.L.A. Bull n°11*, p. 39-42
- * JOLIVET C. & POURREAU J., 1995a. Espèces nicheuses témoins de l'utilisation humaine des marais salants de Loire-Atlantique. Marais de Guérande *LPO Union Européenne DIREN Pays de la Loire.* 99 p
- * JOLIVET C. & POURREAU J., 1995b. Espèces nicheuses témoins de l'utilisation humaine des marais salants de Loire-Atlantique. Marais du Mes *LPO Union Européenne DIREN Pays de la Loire.* 43 p
- * KOWALSKI S., 1971. Avifaune de la région nantaise *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.*, LXVIII, 1970, 59 p.
- * LABITTE A. & LANGUETIF A., 1959. Note sur les oiseaux nicheurs de l'île Dumet en 1958. *L'Oiseau et la R.F.O.*, XXIX, 2ème trim. 1959.
- * LE BAIL J., 1992. Echasse blanche. Chevalier gambette. *in Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. G.O.L.A. éd., Nantes, p.114-115, 138-139.*
- * LE BOBINNEC G., 1976. Introduction à la synécologie des limicoles (Aves : Charadrii) dans la presqu'île de Guérande. Thèse pour le doctorat vétérinaire. E.N.V. de Toulouse, *imp. CRDP Caen*, 145 p.
- * LERAY G., 1992. Avocette élégante. Bécassine des marais. Courlis cendré. *in Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. G.O.L.A. éd., Nantes, p.115-116, 131-132, 137.*
- * LERAY V. & BEAUDOIN J.C., 1991. Nouvelles acquisitions pour l'avifaune nicheuse de la Loire angevine en 1987 et 1988 : le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et le Goéland leucopnée (*Larus cachinnans michaelis*). *Bull. Gr. Angevin Et. Orn.* 42 (19), p. 46-50.
- * MAGAUD D'AUBUSSON L., 1911. *Bull. Soc. nation. Acclim. Fr.* 58.
- * MALVAUD F., 1995. L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) en France : répartition et effectifs. *Ornithos* 2 (2) : 77-81.
- * MALVAUD F., 1996. L'Oedicnème criard en France. *Groupe Ornithologique Normand.* Caen. 140 pp.
- * MARION L. & MARION P., 1975. Contribution à l'étude écologique du lac de Grand-Lieu. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest Fr.* (hors série), 611 p.
- * MAYAUD N., HEIM DE BALZAC H. & JOUARD H., 1936. Inventaire des oiseaux de France. *Blod Ed.*, Paris, 211 p.
- * MAYAUD N., 1938. *Alauda* 10, p. 188-198.
- * MUSSEAU R., 1997. L'Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) en Loire-Atlantique - Synthèse de l'enquête départementale printemps 1995. *Spatule* n°3, p. 5-18.
- * POURREAU J. & GUENNEC H., 1992. Premier cas prouvé de reproduction du Chevalier culblanc *Tringa ochropus* en France. *Alauda* 60 (4), p. 222.
- * RECORBET B., 1992. Huitrier pie. Petit Gravelot. Grand Gravelot. Bécasse. Barge à queue noire. *in Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXème siècle à nos jours. G.O.L.A. éd., Nantes, p.113-114, 117-119, 133-135.*
- * SIMONET C., 1995. Groupe 13 : Laridés et sternes *in Chronique ornithologique Loire-Atlantique : 1993. Spatule* n°1, p. 191-193.
- * TROLLIET B. & IBANEZ F., 1994. Bécassine des marais, *in YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France. Paris, S.O.F.*, p. 296-297.
- * YEATMAN L., 1976. Atlas des oiseaux nicheurs de France. *S.O.F. Ministère de la Qualité de la Vie*, Paris, 273 p.

Un grand merci pour leur relecture attentive et scrupuleuse, et pour leurs précieux compléments d'informations, à Philippe de Grissac, Jean-Luc Dourin, Alain Genric, Jean Le Bail, Didier Montfort et Didier Raboin.